



Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

Renseignements sur les
programmes et services offerts



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Table des matières

Numéros d'urgence	5	Anciens Combattants Canada	25
Intervenantes-pivots auprès des aînés	6	Centres d'action ruraux.....	26
211 Î.-P.-É.	6	Chapitre 3 : Services de santé	27
À propos du Guide	7	811	28
Message de la ministre du Développement social et des Aînés	8	Services de toxicomanie.....	28
Message du Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É.	9	Programme de protection des adultes	28
À propos du Secrétariat aux aînés	10	Centre d'éducation sur l'asthme	28
Chapitre 1 : Vie active et apprentissage	11	Programmes de dépistage du cancer.....	29
Messages de félicitations	12	Intervenante-pivot en oncologie	29
Prix des aînés et aînées de l'année à l'Î.-P.-É.	12	Organismes communautaires	29
Chasse et pêche.....	12	Services de counseling	30
Trottoirs en bois, sentiers et parcs.....	13	Programme sur le diabète	31
Nouveaux arrivants	13	Trouver un médecin de famille	31
Programmes de visites, clubs et activités organisées	14	Cliniques de soins des pieds	31
Activités	15	Programme de gériatrie	32
Généalogie et statistiques de l'état civil	17	Carte-santé provinciale.....	32
Éducation permanente	17	Centres de santé.....	32
Formation en informatique et en technologie	18	Programme de remboursement d'appareils auditifs	32
Bénévolat	19	Services de soins à domicile.....	32
Chapitre 2 : Affaires et finances	20	Prêt d'équipement pour la maison	33
Orientation à l'égard du crédit	21	Services hospitaliers.....	33
Programme d'assurance-médicaments pour aînés.....	21	Services d'alerte médicale	33
Programme de couverture des médicaments onéreux.....	21	Ligne info-santé.....	33
Programme de couverture des coûts exorbitants en médicaments.....	21	Services de santé mentale	34
Aide à l'emploi.....	22	Intervenante-pivot en santé mentale et toxicomanie	34
Programme d'aide sociale.....	22	Intervenantes-pivots des systèmes de santé mi'kmaq	34
Impôt sur le revenu	22	Nutrition et livraison de repas à domicile	34
Régimes et prestations de pension	23	Intervenante-pivot	35
Programme de report de l'impôt foncier	24	Pharmacie Plus.....	35
Soutien aux personnes âgées en situation de handicap	24	Services privés de soins à domicile	35
		Programme provincial de soins dentaires.....	35
		Programme provincial des maladies rénales ...	35
		Soins de rétablissement	36
		Équipes de ressources en santé mentale pour les personnes âgées.....	36
		Spinal Cord Injury PEI	36
		Stay Cool PEI	36
		Programme de soins coordonnés pour les AVC	36
		Intervenante-pivot en matière d'AVC	36
		Vaccination	37

Cliniques sans rendez-vous	37	Médiation pour les personnes âgées.....	51
Services de santé sexuelle et reproductive et en matière d'options	37	Préparation aux situations d'urgence.....	51
Chapitre 4 : Services et soutien au logement.. 38		Services d'intervention d'urgence	51
Établissements de soins communautaires.....	39	Service de prévention de la violence familiale	51
Foyers de soins de longue durée.....	39	Commission des droits de la personne	52
Services de soutien à domicile	39	Services juridiques.....	52
Refuges	40	MedicAlert [®] Sécu-Retour [®]	52
Aide au logement	40	Procuration.....	52
Logements subventionnés pour les personnes âgées.....	41	Programme de tutelle publique	53
Information pour les propriétaires et les locataires	41	Curateur public	53
Programme pour l'autonomie des aînés	41	Services aux victimes.....	53
Programmes de rénovation de logements de l'Î.-P.-É.....	41	Chapitre 7 : Transports et déplacements 54	
Crédit d'impôt fédéral pour l'accessibilité domiciliaire.....	41	Cours de conduite « 55 ans au volant ».....	55
Programmes de remise pour une meilleure efficacité énergétique	42	Permis de stationnement pour personnes en situation de handicap.....	55
Programme d'incitatifs Chaleur en hiver	42	Services d'ambulance.....	55
Programme de thermopompes gratuites	42	Autobus, trains et navettes.....	56
Programme d'aide financière pour le chauffage domiciliaire de l'Armée du Salut.....	42	Guide du conducteur	56
Chapitre 5 : Proches aidantes et aidants..... 43		Service de traversier.....	56
Prendre soin de soi	44	Protection médicale lors de voyages.....	56
Aide financière et services pour les proches aidantes et aidants	45	Couverture pour les services médicaux à l'étranger	56
Programmes et services de répit.....	46	Passeports.....	57
Services de soutien à domicile.....	46	Transports privés.....	57
Groupes de soutien et réseaux des proches aidantes et aidants	47	Transport en commun.....	57
Soins de fin de vie	47	Cliniques de voyage.....	57
Suivant un décès	48	Annexe : Conseils..... 58	
Autres services et renseignements pour les proches aidantes et aidants	48	Comment trouver les services gouvernementaux.....	58
Chapitre 6 : Sécurité personnelle et services juridiques 49		Quand avoir recours aux services d'urgence et aux services non urgents.....	59
Service de protection des adultes	50		
Service de protection de l'enfance	50		
Information juridique communautaire	50		
Information et plaintes des consommateurs...50			
Sensibilisation à la violence envers les personnes âgées	50		

Numéros d'urgence

911

Le système 911 met en lien les personnes qui appellent avec les services d'urgence : ambulance, police, service des incendies, centre antipoison, etc.

Vous pouvez composer le 911 lorsque votre santé, votre sécurité ou votre propriété est menacée et que vous avez besoin d'une aide immédiate. Lorsque vous appellerez, on vous demandera de donner votre adresse physique. Si l'appel est fait sur un téléphone cellulaire, vous devrez décrire le lieu où vous êtes.

Téléphone : 911

Anderson House

Refuge d'urgence pour les femmes et les enfants victimes ou potentiellement victimes de violence.

Sans frais : 1-800-240-9894

Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial

Refuge d'urgence pour les femmes et les enfants autochtones victimes de violence ou sans abri.

Sans frais : 1-855-297-2332

Échec au crime

Ligne de signalement des crimes.

Sans frais : 1-800-222-8477

Ligne d'aide pour refuge d'urgence

Sans frais : 1-833-220-4722

Environnement

Ligne pour signaler un déversement ou une fuite de pétrole, de pesticides ou de produits chimiques, l'échouage de mammifères marins, les activités de pêche illégale ou autres.

Sans frais : 1-800-565-1633

Refuge LifeHouse

Hébergement transitoire et refuge d'urgence pour les femmes et les enfants dans le besoin de Summerside et des environs.

Téléphone : 902-436-8943

Centre antipoison

Ligne d'information sur les poisons ou tout produit soupçonné d'en être un.

Sans frais : 1-800-565-8161

Recherche et sauvetage

Sans frais : 1-800-565-1582

Ligne d'accès en santé mentale et en toxicomanie

Si vous êtes en situation de crise, si vous vous sentez déprimé ou si vous avez des pensées suicidaires, appelez

Sans frais : 1-833-553-6983



Intervenantes-pivots auprès des aînés

Ces intervenantes ont pour rôle d'améliorer l'accès à l'information et l'expérience dans le système des personnes qui approchent de la retraite ainsi que de leur famille et des personnes qui prennent soin d'elles. Leur travail consiste à aider les personnes âgées à accéder rapidement aux divers programmes et services des organismes communautaires, municipalités et gouvernements (provincial et fédéral).

**www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/
IntervenantePivotAines**

Intervenante-pivot auprès des aînés – est
Sans frais : 1-866-770-0588
Téléphone : 902-213-5820
Courriel : seniors@gov.pe.ca

Intervenante-pivot auprès des aînés – ouest
Sans frais : 1-800-370-5986
Téléphone : 902-303-0450
Courriel : seniors@gov.pe.ca

Voici les services offerts :

- Aide pour obtenir de l'information sur les programmes et services;
- Aiguillage vers les personnes-ressources des programmes et services appropriés;
- Aide à l'inscription aux programmes et services;
- Aide dans l'acheminement des préoccupations des personnes âgées au bon endroit;
- Sensibilisation aux programmes et services à l'intention des personnes âgées.

211 Î.-P.-É.

Le service 211 Î.-P.-É. est un service gratuit et confidentiel d'information et d'aiguillage non urgent, accessible en tout temps en ligne ou par téléphone. Il aide les gens à trouver les services et renseignements dont ils ont besoin pour participer pleinement à la vie de leur collectivité. Le service est offert dans une centaine de langues.

Téléphone : 211
www.pe.211.ca/French

À propos du Guide

Le Guide des aînés 2024 de l'Île-du-Prince-Édouard fournit des renseignements sur les programmes et services offerts par les gouvernements fédéral et provincial, les organismes communautaires et les fournisseurs de services.

Il comporte sept chapitres et une annexe (voir la table des matières) pour vous aider à trouver efficacement l'information que vous cherchez. Pour trouver un programme ou un service précis, vous pouvez aussi consulter l'index à la fin.

Pour en savoir plus sur les programmes et services à l'intention des personnes âgées, consultez notre site Web (IleduPrinceEdouard.ca), écrivez à l'adresse seniors@gov.pe.ca ou composez sans frais le 1-866-770-0588.

Commentaires sur le Guide

Nous aimerions beaucoup connaître vos idées pour améliorer le Guide et le rendre encore plus pertinent. Pour fournir des commentaires ou obtenir la version papier du Guide, veuillez communiquer avec le Secrétariat aux aînés :

Adresse

Secrétariat aux aînés
C.P. 2000
11, rue Kent
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Téléphone

902-620-3785 ou 1-866-770-0588 (sans frais)

Adresse courriel

seniors@gov.pe.ca

Avis de non-responsabilité

- Vu l'évolution constante des programmes et des services, nous vous rappelons que le présent livret n'est publié qu'une fois par année à titre indicatif, alors que les versions en ligne peuvent être mises à jour plus souvent.
- Les coordonnées indiquées au moment de l'impression ou de la publication peuvent avoir changé.
- Dans la mesure du possible, nous donnons une source centrale d'information pouvant vous orienter vers l'organisation ou le bureau pertinent de votre région. Parfois, les numéros fournis sont ceux des bénévoles qui offrent le service. D'autres fois, nous vous référons à l'annuaire téléphonique ou à un site Web pour trouver l'information voulue.
- Les détails spécifiques peuvent être obtenus directement auprès des sources mentionnées.
- L'inclusion d'un service du secteur privé dans le présent guide n'équivaut pas à une recommandation ou un endossement par le Secrétariat aux aînés. Nous vous invitons à faire preuve de prudence et à vérifier la réputation des personnes et des entreprises avec qui ils font affaire.
- Le Secrétariat aux aînés ne peut être tenu responsable d'événements ou d'actions qui pourraient être attribuables aux renseignements donnés dans le présent guide.

Message de la ministre du Développement social et des Aînés

Au nom des membres du Secrétariat aux aînés et de mes collègues du gouvernement, je suis heureuse de vous présenter la nouvelle édition du *Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard*.

Mon but est d'aider les personnes âgées à trouver rapidement et efficacement les divers programmes et services pouvant leur être utiles.

On le sait, les personnes âgées aujourd'hui vivent plus longtemps, restent plus actives et adoptent une perspective dynamique jusqu'à un âge avancé. À l'Î.-P.-É., plus de 19 % de la population est âgée de 65 ans et plus, soit plus que la moyenne nationale de 17,2 %.



En tant que ministre responsable des Aînés, je suis convaincue que les quelque 30 000 personnes de 65 ans et plus de la province contribuent de manière significative au bien-être économique et social de leur communauté; ces personnes sont une mine d'or de compétences, de connaissances et d'expériences dont nous pouvons toutes et tous apprendre.

Outre le présent guide, je vous invite à appeler notre ligne d'aide sans frais pour les personnes âgées, au 1-866-770-0588, ou à composer le 211 pour parler au personnel qualifié qui saura vous renseigner sur les programmes et services. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les programmes services et offerts dans la province au www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/aines.

J'espère que ce guide vous sera utile, et j'ai hâte de travailler avec vous.

A handwritten signature in black ink that reads "Barb Ramsay". The script is fluid and cursive.

Barb Ramsay

Ministre du Développement social et des Aînés



Message du Secrétariat aux aînés de l'Î.-P.-É.

Le Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) est fier de vous présenter ce Guide des aînés. Nous espérons que vous y trouverez des renseignements utiles, que vous soyez à la recherche d'un numéro de téléphone, du site Web d'un organisme ou d'un nouveau programme susceptible d'intéresser quelqu'un dans votre entourage.

Le Secrétariat aux aînés est un groupe de bénévoles – principalement des personnes âgées – représentant des organismes communautaires et des collectivités d'un bout à l'autre de l'Î.-P.-É. Il a pour mandat d'offrir au gouvernement et à la collectivité des conseils sur les politiques et les programmes, de sensibiliser et d'informer la population, puis de mener des recherches et de recueillir de l'information.



Le Guide des aînés, parrainé par le Secrétariat aux aînés, s'inscrit dans l'engagement pris à l'égard des personnes âgées, de leur famille, de leurs proches aidantes et aidants et de leurs fournisseurs de soins, soit d'améliorer l'accès aux renseignements sur les programmes et les services. Préparé pour vous par des personnes âgées, il contient des renseignements qu'elles jugent importants. Ce guide est organisé en chapitres, par thèmes, afin de faciliter la recherche d'information.

Les organismes représentant les personnes âgées et les fournisseurs de services ont joué un rôle majeur dans la publication du Guide des aînés de l'Î.-P.-É. et la mise à jour de cette année – merci de votre contribution!

Si vous avez des questions ou des préoccupations, appelez-nous sans frais au 1-866-770-0588 ou envoyez-nous un message à seniors@gov.pe.ca. Nous attendons de vos nouvelles!

Audrey Morris

Présidente, Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

À propos du Secrétariat aux aînés

La mission du Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard comporte trois grands volets :

- Conseiller le gouvernement, les entreprises et le milieu communautaire sur les politiques et programmes relatifs aux personnes âgées;
- Sensibiliser et informer les personnes âgées sur les questions importantes pour elles;
- Mener des recherches et réunir de l'information pour favoriser la prise de décisions éclairées.

Qui compose le Secrétariat aux aînés?

Le Secrétariat aux aînés est composé de trois membres à titre individuel ainsi que de représentantes et représentants de divers organismes : la Dental Association of Prince Edward Island, la PEI Senior Citizens' Federation, Hospice PEI, le PEI Women's Institute, l'Association nationale des retraités fédéraux, les Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard, la Mi'kmaq Confederacy of PEI, Santé Î.-P.-É. (programme de gériatrie), Age Friendly PEI et ResourceAbilities. Ces membres donnent de l'information et des conseils qui viennent appuyer le travail du Secrétariat et assurent les communications entre ce dernier et les organismes qu'ils représentent.

Domaines d'intervention

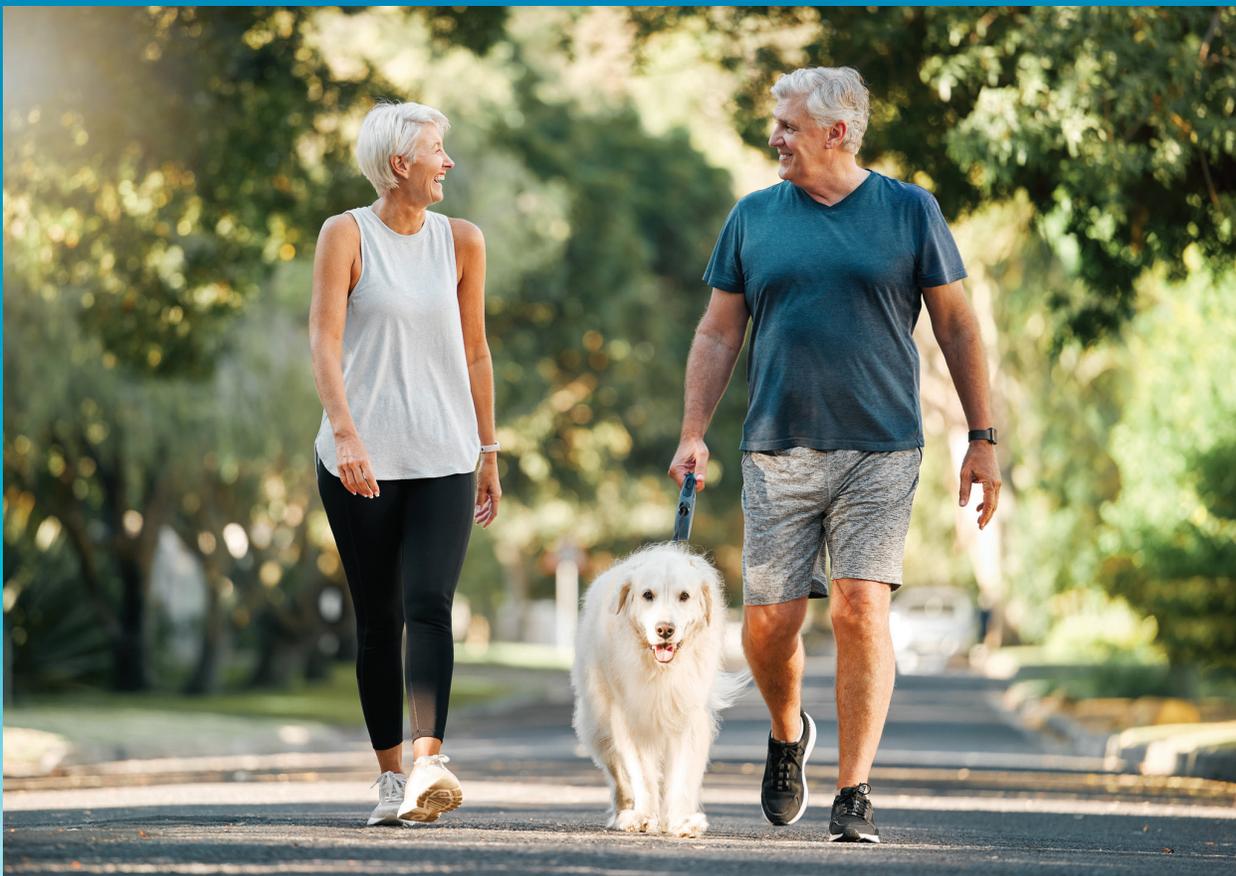
Le Secrétariat aux aînés a défini différents domaines d'intervention visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées :

- **Âgisme et promotion d'une image positive du vieillissement** : L'âgisme s'entend de tout préjudice ou de toute action ou attitude à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes qui est fondé sur l'âge. Pour lutter contre l'âgisme, le Secrétariat sensibilise la population à la question, combat les stéréotypes (tant positifs que négatifs) et s'efforce de donner une représentation réaliste de la diversité de la population âgée de la province.
- **Collectivités-amies des aînés** : Les collectivités-amies des aînés favorisent la prospérité sociale et économique en faisant en sorte que les collectivités demeurent des lieux accueillants pour les gens de tout âge et de toutes capacités. À l'Î.-P.-É., l'action à cet égard est axée sur la planification, le développement et le maintien de communautés

insulares « où il fait bon grandir et vieillir ». Le Secrétariat cherche les occasions de travailler avec les organismes communautaires et les municipalités à promouvoir les collectivités-amies des aînés pour les Insulaires.

- **Sécurité financière et générale** : La planification de la retraite, l'adaptation aux changements économiques, l'amélioration de la littératie financière et la protection contre la fraude ne sont que quelques exemples des défis auxquels sont confrontées les personnes âgées de l'Île. Le Secrétariat travaille avec les organisations et organismes locaux pour diffuser de l'information sur la sécurité et la préparation financières. La sécurité est importante à toutes les étapes de la vie. Pour les personnes âgées ou vieillissantes, il s'agit surtout autour de la sécurité personnelle à la maison ou en établissement, de consommation, d'entreposage et d'élimination sécuritaires des médicaments, de la préparation aux situations d'urgence, de la prévention des blessures et de la protection contre les mauvais traitements. Le Secrétariat collabore avec les organismes communautaires et les gouvernements à sensibiliser le public à ces questions.
- **Viellir en santé** : Le Secrétariat estime qu'il est essentiel que les personnes âgées jouent un rôle actif dans le maintien de leur bien-être. Son travail à ce chapitre vise surtout à collaborer avec des partenaires pour promouvoir la vie active, la saine alimentation, la lutte contre le tabagisme et la santé mentale.

Isolement social : On dit qu'une personne est isolée socialement lorsqu'elle n'a pas autant de contacts sociaux qu'elle le voudrait. Bien que personne ne soit à l'abri de l'isolement social, les personnes âgées y sont particulièrement vulnérables à cause de changements physiques et d'obstacles environnementaux qui nuisent à leur participation à la vie en société, et à des changements qui surviennent dans leur réseau personnel et de soutien social. C'est pourquoi le Secrétariat recherche des occasions d'améliorer les liens sociaux de ces personnes.



Chapitre 1 : Vie active et apprentissage



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Messages de félicitations

Des messages de félicitations peuvent être adressés aux personnes âgées qui célèbrent un anniversaire de naissance ou de mariage ou tout autre événement spécial.

Gouverneure générale du Canada

La gouverneure générale peut adresser des vœux à compter du 90^e anniversaire de naissance et du 50^e anniversaire de mariage. Il faut prévoir un délai de huit semaines. Pour recevoir des vœux de la gouverneure générale, communiquez avec le bureau de votre député fédéral ou remplissez le formulaire de demande en ligne.

www.gg.ca/fr/nous-joindre/coordonnees

Lieutenante-gouverneure

La lieutenante-gouverneure peut adresser des vœux à compter du 80^e anniversaire de naissance et du 50^e anniversaire de mariage.

Téléphone : 902-368-5480

Message du premier ministre du Canada

Le premier ministre du Canada peut adresser des vœux à compter du 65^e anniversaire de naissance et du 25^e anniversaire de vie commune. Pour en faire la demande, communiquez avec le bureau de votre député fédéral ou avec le Cabinet du premier ministre.

Messages de félicitations

Section de la correspondance de la haute direction, Édifice Langevin, Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Courriel : pm@pm.gc.ca

www.pm.gc.ca/fr/nous-joindre/felicitations

Message du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Le premier ministre de la province peut adresser des vœux spéciaux à compter du 70^e anniversaire de naissance et du 25^e anniversaire de mariage, ou pour au moins 25 ans de service ou un événement spécial. Un délai de six à huit semaines est requis.

www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/service/demander-certificat-felicitations-du-premier-ministre

Téléphone : 902-368-4400

Prix des aînés et aînées de l'année à l'Î.-P.-É.

Les Prix des aînés et aînées de l'année à l'Î.-P.-É. soulignent les nombreuses contributions de la population aînée insulaire. Ils sont remis annuellement à des personnes ayant contribué de façon remarquable à divers domaines, comme le bénévolat, les arts, les activités communautaires, l'éducation, les réalisations professionnelles, les sports et les loisirs.

Téléphone : 902-620-3785

Courriel : seniors@gov.pe.ca

Chasse et pêche

Pour chasser, pêcher et trapper à l'Île, il faut obtenir un permis.

Pêche

La pêche est permise dans les parcs, étangs et petits cours d'eau de la province. Les Insulaires de 60 ans et plus peuvent obtenir sans frais un permis de pêche à la ligne de courtoisie, après avoir acheté un permis de conservation de la faune.

www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/information/environnement-energie-et-action-climatique/angling-resources-and-information-centre

Trappage

Pour obtenir un permis de trappage, il faut suivre le cours. À l'inscription, on vous remettra un manuel à l'intention des trappeuses et trappeurs de l'Île (*PEI Trappers Manual*). Le permis est obligatoire pour faire le trappage de certains animaux sauvages à l'Île et il faut payer un certain montant pour l'obtenir.

Téléphone : 902-368-4683

<http://www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/information/environnement-energie-et-action-climatique/trapping-information-centre>

Chasse

Pour chasser à l'Île, il vous faut suivre un cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu, sur la sécurité des chasseuses et chasseurs ou sur la sécurité de la chasse à l'arc. Pour les suivre, il faut s'inscrire auprès d'Accès Î.-P.-É. Des frais sont exigés. Vous recevrez votre carte de l'Î.-P.-É. pour la faune une fois que vous aurez réussi le cours sur la sécurité des chasseuses et chasseurs (journée de formation en ligne et sur le terrain).

www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/sujet/chasse-et-armes-feu

N.B. : Outre le permis de chasse, de pêche ou de trappage, il vous faut également obtenir le permis de conservation de la faune de l'Île, moyennant des frais. Vous pouvez vous inscrire, présenter votre demande de permis et vous le procurer aux centres Accès Î.-P.-É. ou auprès du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique au 902-368-4683.

Trottoirs en bois, sentiers et parcs

Island Trails

On trouve de nombreux trottoirs en bois et sentiers dans les différentes localités. Il y a aussi des routes historiques ainsi que des boisés de démonstration à explorer. Island Trails est un groupe sans but lucratif qui fait la promotion des sentiers et de leur développement et entretien. Il coordonne aussi des événements sur les sentiers et des programmes de bénévolat, comme des excursions à bicyclette.

Téléphone : 902-894-7535
www.islandtrails.ca

Sentier de la Confédération

Ce sentier entretenu de 400 kilomètres traverse des terres agricoles, des villages, des milieux humides et des bosquets de feuillus. Intégré à un réseau de sentiers pancanadien, il est accessible aux fauteuils roulants et se prête à la marche, au jogging ainsi qu'aux randonnées pédestres ou en vélo.

Pour vous procurer un laissez-passer pour y faire de la motoneige (du 1^{er} décembre au 31 mars), veuillez communiquer avec l'Association de motoneiges de l'Î.-P.-É.

www.peisa.ca

Parcs provinciaux

La province compte huit terrains de camping et treize parcs de jour qui offrent l'accès gratuit aux plages, aux sentiers d'interprétation de la nature ainsi qu'aux programmes d'activités récréatives de plein air et d'interprétation.

www.tourismepei.com/fr/que-faire/plages-parcs

Parcs nationaux

Durant la saison estivale, on trouve dans les parcs nationaux des plages surveillées et des programmes d'interprétation, et, en hiver, des sentiers de ski de fond et des patinoires.

Téléphone : 902-672-6350

Courriel : pnipe.peinp@pc.gc.ca

<http://www.pc.gc.ca>

Nouveaux arrivants

L'Association des services aux immigrants et réfugiés de l'Î.-P.-É. aide les personnes immigrantes et réfugiées à s'établir à l'Île.

Ce qu'elle fait :

- Fournir aux familles et aux personnes immigrantes de l'information, de la formation et des ressources couvrant tous les aspects de l'établissement et de l'intégration;
- Aider les nouveaux arrivants à devenir autonomes et à se trouver un emploi;
- Mettre les nouveaux arrivants en contact avec des adultes bénévoles qui leur permettront de perfectionner leurs compétences linguistiques en anglais, de bénéficier d'un soutien à l'intégration sur le marché du travail canadien et de nouer des liens avec la communauté;
- Sensibiliser la population, les entreprises et les ministères aux besoins des personnes réfugiées et immigrantes et à la valeur de la diversité à l'Île.

Téléphone : 902-628-6009

www.irsapei.ca/fr/home

Guide pour les nouveaux arrivants de l'Île-du-Prince-Édouard

Ce guide renferme de l'information pour aider les nouveaux arrivants à se familiariser avec nos coutumes, nos lois et notre mode de vie.

www.irsapei.ca/fr/guide-home

Programmes de visites, clubs et activités organisées

PEI Senior Citizens' Federation Inc.

La PEI Senior Citizens' Federation Inc. est un organisme de bienfaisance sans but lucratif dont le mandat est de porter la voix des personnes âgées et de promouvoir leur qualité de vie.

La fédération regroupe des clubs membres, des particuliers et des organismes partenaires de partout à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle gère aussi une panoplie de programmes, comme le cours de recyclage en conduite automobile « 55 ans au volant », le programme d'introduction à la généalogie Island Family Trees, les prix de membre à vie (Lifetime Membership Awards), le programme d'aide aux personnes âgées par les pairs (Friendly Visitor Program) et le Programme de formation artistique pour les aînés (Learning Elders Arts Program ou LEAP).

Les clubs et organismes membres organisent des activités sociales régulières, comme des rencontres, des soupers, des groupes de tricot et de piquage de courtoises, des parties de cartes, des excursions de jour, des ceildhs, des cours de conditionnement physique, des cours d'informatique ou autres.

Pour en savoir plus sur la PEI Senior Citizens' Federation ou un club près de chez vous, veuillez communiquer avec le bureau de la fédération.

Téléphone : 902-368-9008

Sans frais : 1-877-368-9008

Courriel : peiscf@pei.aibn.com

www.peiscf.com

Programme d'aide aux personnes âgées par les pairs (Friendly Visitor Program)

Vous voulez nouer de nouvelles amitiés? Offrir votre amitié à quelqu'un qui a besoin d'une visite spéciale? Le Friendly Visitor Program est un programme dans lequel des bénévoles visitent régulièrement d'autres personnes âgées. Les personnes visitées sont parfois isolées en raison d'une maladie, d'une perte de mobilité ou de circonstances personnelles. Les bénévoles

peuvent faire différentes activités avec elles : jouer aux cartes ou à des jeux de société, faire la lecture d'un livre ou des journaux, ou simplement bavarder avec elles.

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier d'une visite ou voulez en savoir plus sur les possibilités de bénévolat, communiquez avec la PEI Senior Citizens' Federation.

Téléphone : 902-368-9008

Sans frais : 1-877-368-9008

Courriel : peiscf@pei.aibn.com

www.peiscf.com

Programme d'appels amicaux de la Croix-Rouge

Vous vivez de la solitude et de l'isolement? Vous aimeriez échanger régulièrement avec quelqu'un? Vous pourriez participer au programme d'appels amicaux de la Croix-Rouge!

Une ou un bénévole vous appellera au moment que vous aurez choisi pour discuter avec vous ou vous diriger vers des ressources. Le service est gratuit, et s'adresse aux personnes de 18 ans et plus.

Téléphone : 1-833-729-0144

www.croixrouge.ca

Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard

Les clubs francophones font partie de la mission des Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils vous donnent la possibilité de vous réunir et d'apprendre ensemble, en mettant de l'avant la langue, la culture et les activités intergénérationnelles.

Téléphone : 1-782-324-1094

Courriel : assocfaoipe@gmail.com

www.faoipe.ca

Native Council of Prince Edward Island – Programme des aînés

Le programme des aînés du Native Council of PEI offre la possibilité à toute personne autochtone résidant hors réserve à l'Î.-P.-É. d'accéder à une programmation diverse, par exemple : rencontres mensuelles, séances d'information, d'échange de connaissances, interactions sociales, arts et artisanat traditionnels, et un Mawi'omi annuel (rassemblement).

Le groupe se réunit en toute amitié autour de la langue, des coutumes, des traditions et de l'histoire, s'inspirant des sept grands enseignements : respect,

courage, honnêteté, sagesse, humilité, vérité et amour. Habituellement, les participantes et participants sont des personnes de plus de 55 ans, mais tout le monde est bienvenu, en particulier les jeunes.

Téléphone : 902-892-5314

Courriel : capacity2@ncpei.com

Activités

De nombreuses activités sont organisées dans les localités partout à l'Île. Téléphonnez aux bureaux municipaux ou au centre communautaire de votre localité pour savoir ce qui se passe dans votre région.

L'Île s'engage! (go!PEI)

L'initiative L'Île s'engage! est un programme communautaire axé sur les saines habitudes de vie qui propose des programmes d'activité physique et de saine alimentation aux Insulaires de tout âge. L'équipe travaille d'arrache-pied pour offrir de l'information, des possibilités et du soutien aux personnes souhaitant apporter des changements simples et durables à leur vie afin d'améliorer leur santé et leur qualité de vie en général. Les principaux programmes sont axés sur la marche, la course, le vélo, la randonnée et les activités portant sur la saine alimentation.

Téléphone : 902-892-5323

Courriel : gopei@recreationpei.ca

www.gopei.ca

Jeux « 55+ Games »

Les jeux « 55+ Games » sont des activités sportives et récréatives qui se tiennent deux fois par année dans différentes localités de l'Île. Visant les personnes âgées, les activités vont des jeux de cartes aux fléchettes, en passant par le tennis, le golf, la natation, le curling, les cinq-quilles et le bowling.

Les jeux nationaux pour les 55 ans et plus se tiennent pour leur part aux deux ans. En cotisant annuellement, les concurrentes et concurrents peuvent participer aux jeux d'hiver et d'été. Des droits minimes sont aussi exigés pour chaque épreuve.

Téléphone : 902-368-6570

Sans frais : 1-800-247-6712

Courriel : pei55plusgames@gmail.com

www.pei55plusgamessociety.ca

Murphy's Community Centre (Charlottetown)

Les personnes âgées peuvent bénéficier de divers programmes récréatifs, sociaux et d'éducation à la santé : ligue de quilles, cours de danse carrée, soirées sociales, etc.

Téléphone : 902-892-1719

www.murphyscommunitycentre.com

Bell Aliant Centre (Charlottetown)

Ce complexe – détenu et exploité par la Ville de Charlottetown, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et la municipalité de Stratford – est situé sur le campus de l'Université et comporte un stationnement gratuit. On y offre des programmes aquatiques de qualité, conçus pour les personnes âgées ou ayant des douleurs articulaires. D'octobre à mai, il s'y tient aussi des séances régulières de patinage libre pour un prix minime. Il est possible pour les personnes âgées de se rendre au centre pour une visite guidée.

Téléphone : 902-569-4584

www.bellaliantcentre.ca

Centre sportif Chi-Wan Young de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown)

Le département d'athlétisme et de loisirs appuie l'Université de l'Î.-P.-É. en assurant la promotion et la mise en œuvre de l'excellence sportive ainsi que de programmes et de services de qualité en matière d'activité physique en vue d'améliorer la santé, le bien-être et le sentiment d'appartenance. L'établissement dispose d'un centre de conditionnement physique, d'un gymnase, de courts de squash, d'une piste intérieure et de deux studios pour les cours de conditionnement physique. Divers programmes y sont offerts aux personnes de tout âge.

Téléphone : 902-566-0368

Seniors Active Living Centre

Situé dans le complexe Bell Aliant Centre, le Seniors Active Living Centre (SALC) est un milieu accueillant et stimulant où sont mis de l'avant la santé et le mieux-être des personnes âgées. On y propose diverses activités : cartes, chant choral, artisanat, danse, conditionnement physique, cliniques de soins des pieds, conférences, dîners et voyages.

Téléphone : 902-628-8388

Courriel : salc@pei.aibn.com

Service des parcs et des loisirs de Cornwall

Le service des parcs et des loisirs de Cornwall propose une panoplie de programmes pour les personnes âgées, comme des dîners le jeudi, à prix minime.

Téléphone : 902-628-6260
www.cornwallpe.ca

Curling de jour au club de curling de Cornwall

Les parties ont lieu tous les matins de la semaine, d'octobre à avril, au club de curling de Cornwall. Nul besoin d'être membre du club pour participer. Les non-membres doivent payer un prix d'entrée pour la journée, et c'est gratuit pour les membres.

Téléphone : 902-566-4427

Service des loisirs de Stratford

Le centre de conditionnement physique et la piste de marche et de course de l'hôtel de ville de Stratford (234, promenade Shakespeare) est mis gratuitement à la disposition des résidentes et résidents de 15 ans et plus. Le personnel du service des loisirs offre sans frais une introduction aux équipements de conditionnement physique.

Téléphone : 902-569-2535
www.townofstratford.ca

Mayflower Seniors' Club (Stratford)

Le Mayflower Seniors' Club dispose d'un espace pour des activités et des réunions au Cotton Centre (57, chemin Bunbury). On y offre diverses activités sociales et récréatives.

Téléphone : 902-569-2732

Visites guidées à pied (Summerside)

Durant la saison estivale, Wyatt Heritage Properties (75, rue Spring) organise des visites guidées à pied sur le thème de l'histoire. Un prix d'entrée est demandé.

Téléphone : 902-432-1327

Centre des arts et de la culture Eptek (Summerside)

Le centre propose un vaste éventail d'expositions et de programmes. Durant les mois d'hiver, des films y sont présentés une fois par semaine et on y organise un club de lecture mensuel, des conférences et des

démonstrations. Durant l'été, il y a des démonstrations d'art et d'artisanat en semaine.

Téléphone : 902-888-8373
Courriel : eptek@gov.pe.ca
www.PElmuseum.ca/visit/eptek-art-culture-centre

Credit Union Place (Summerside)

Ce centre offre la possibilité de patiner, de jouer aux quilles, de faire du conditionnement physique et de la natation. On y trouve aussi une piste de marche, que l'on peut utiliser gratuitement. Les personnes âgées bénéficient d'un tarif spécial pour la piscine.

Téléphone : 902-432-1234
www.cupevents.ca

Direction provinciale, Légion royale canadienne

Téléphone : 902-892-2161
Courriel : royalcanadianlegion@pei.aibn.com
www.peilegion.com

Association des personnes retraitées du Holland College

Téléphone : 902-566-9590

Association du personnel retraité de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Courriel : upeiretirees@gmail.com
www.upei.ca/hr/resources-retirees

Association nationale des retraités fédéraux – section de l'Î.-P.-É.

Courriel (Charlottetown) : federalretireescharlottetown@gmail.com
Courriel (Summerside) : summerside83@gmail.com
www.federalretirees.ca/fr

Association des enseignantes et enseignants à la retraite

Téléphone : 902-566-4680

Fédération nationale des retraités

Cette organisation nationale à but non lucratif cherche à stimuler l'intérêt du public pour le bien-être de la population canadienne vieillissante par l'intermédiaire du million de personnes âgées et retraitées qui en font partie.

www.nationalpensionersfederation.ca

Association canadienne des individus retraités

Cette organisation nationale défend l'amélioration des soins de santé, la sécurité financière et la lutte contre l'âgeisme.

Sans frais : 1-800-363-9736

www.carp.ca

Association canadienne des « snowbirds »

Cette association veille à la défense et à l'amélioration des droits et privilèges des voyageuses et voyageurs canadiens.

Sans frais : 1-800-265-3200

Courriel : csastaff@snowbirds.org

www.snowbirds.org/fr

Vieillir activement Canada

L'initiative Vieillir activement Canada aide les adultes canadiens à rester actifs et en santé durant toute leur vie par la participation, l'éducation, la recherche et la promotion.

Sans frais : 1-800-549-9799

www.vieilliractivementcanada.ca

Aide aux Aînés Canada

Cette organisation travaille pour améliorer et maintenir la qualité de vie des personnes âgées vulnérables et de leur collectivité.

Sans frais : 1-800-648-1111

aideauxainescanada.ca

ElderDog

ElderDog PEI fait partie d'une organisation nationale, communautaire et à but non lucratif qui se consacre au bien-être des personnes âgées et des chiens âgés. S'appuyant sur des bénévoles, il répond aux besoins des personnes qui ont besoin de soutien pour leur animal.

Sans frais : 1-855-336-4226

Courriel : elderdogpei@gmail.com

https://elderdog.ca

Facebook : ElderDog PEI

Généalogie et statistiques de l'état civil

Bureau des archives et des documents publics

Situé à Charlottetown, au 175, rue Richmond, ce bureau possède une vaste collection de documents

généalogiques, notamment l'index des recensements de 1728 à 1901, des listes de passagers, des registres de mariage, des journaux, l'atlas Meacham et les registres des salons funéraires. Vous pouvez vous procurer un guide intitulé *Tracing Your Family History* pour vous aider à retracer vos origines familiales.

Téléphone : 902-368-4290

Courriel : archives@gov.pe.ca

Statistiques sur l'état civil

Dossiers historiques, notamment les enregistrements de naissance, actes de mariage et extraits de baptême. Il faut payer des frais pour rechercher un enregistrement de naissance et pour obtenir un certificat de naissance, de décès ou de mariage.

Téléphone : 902-838-0880

Sans frais : 1-877-320-1253

Bibliothèques publiques

L'inscription au Service des bibliothèques publiques est gratuite, et donne accès à toutes les bibliothèques et à tous les services, à condition de se procurer une carte de bibliothèque. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir un formulaire d'inscription et produire une carte d'identité sur laquelle figure votre adresse. La majorité du matériel peut être prêté pour une période de trois semaines, et vous pouvez emprunter jusqu'à 40 articles, à partir de n'importe quelle bibliothèque publique, que ce soit en personne, par téléphone ou en ligne.

Les Insulaires qui ne peuvent se rendre à leur bibliothèque locale en raison d'un handicap peuvent bénéficier de la livraison à domicile. Grâce à ce service, on leur livrera directement des livres, des CD, des DVD et des livres sonores de l'imposante collection du Service des bibliothèques publiques.

Téléphone : 902-961-7320

www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/information/education-et-petite-enfance/votre-carte-bibliotheque

Éducation permanente

École communautaire

Chaque année, plus de 2 500 Insulaires fréquentent les écoles communautaires de partout dans la province pour suivre entre autres des cours de guitare, d'arts, d'artisanat et d'initiation à l'ordinateur. À certains endroits, les cours sont donnés dans les écoles locales, les unités de logement pour personnes âgées

ou les foyers. En général, les cours sont offerts l'hiver pendant 10 semaines, à raison d'une fois par semaine, mais quelques programmes sont aussi offerts l'automne. Les programmes peuvent se tenir le matin, l'après-midi ou le soir. Il y a des frais d'inscription.

Sans frais : 1-800-565-5629

Courriel : peicommunityschools@gmail.com

www.peicommunityschools.com

Seniors College

Pour fréquenter le collège des personnes âgées (Seniors' College), il faut en être membre. Le collège offre plus d'une centaine de cours par année, dont la plupart sont donnés par des personnes âgées, dans les comtés de Queens, Prince et Kings. Les cours sont habituellement d'une durée d'une à dix semaines, et se tiennent le matin ou l'après-midi en semaine. Il n'y a pas d'examen à faire ni de dissertation à produire : le but est la transmission de compétences, de savoir et d'expériences de vie, pour le seul plaisir d'apprendre.

Les personnes de 50 ans et plus peuvent y suivre autant de cours qu'elles le désirent, moyennant un droit d'adhésion annuel. Il y a une journée d'inscription au début de septembre, mais on peut aussi s'inscrire en ligne. Les nouveaux membres peuvent s'inscrire aux cours qui sont offerts à longueur d'année.

Téléphone : 902-894-2867

Courriel : seniorscollege@upe.ca

www.seniorscollege.ca

Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Les personnes âgées qui le désirent peuvent suivre un cours avec le statut d'auditeur libre, c'est-à-dire qu'elles suivent le cours, sans avoir à faire les examens ou les travaux. Il y a des frais pour suivre un cours sous cette forme. Le calendrier des cours est publié en août pour les semestres de l'automne et de l'hiver. Les personnes âgées doivent suivre les procédures habituelles d'admission et d'inscription. Vous trouverez la liste des cours dans le calendrier de l'université.

Chaque année, l'Université de l'Î.-P.-É. offre une bourse à une résidente ou un résidant de l'Île de 60 ans ou plus, qui lui permet de suivre un cours d'un crédit par année. La bourse peut aussi être utilisée pour suivre un cours en tant qu'auditeur libre. Ces bourses ne peuvent servir à payer d'autres frais, comme le coût des études de deuxième ou de troisième cycle, des cours de courte durée, des instituts d'été ou des livres.

Téléphone : 902-566-0439

Courriel : registrar@upe.ca

www.upei.ca/registrar

Collège Holland

Les personnes âgées peuvent suivre des cours de courte durée à l'automne et à l'hiver. Les coûts peuvent varier. Le calendrier des cours est publié chaque année dans les journaux, en août, et sur le site Web de l'établissement.

Sans frais : 1-800-446-5265

www.hollandcollege.com

Road Scholar

Road Scholar est le nom des programmes mis en place et offerts par Elderhostel Inc., un organisme international sans but lucratif consacré à l'éducation permanente. Les participantes et participants, ayant pour la plupart plus de 50 ans, vivent de nouvelles expériences en apprenant et en explorant activement divers sujets et intérêts de partout dans le monde, comme l'histoire, la culture, la nature et la musique. Les activités d'apprentissage en plein air comprennent la marche, le vélo, le golf, le tennis et les croisières d'études.

Sans frais : 1-800-454-5768

www.roadscholar.org

**Seniors College of Prince Edward Island –
Cours d'informatique**

Formation en informatique et en technologie

Seniors College of Prince Edward Island – Cours d'informatique

Divers cours d'informatique sont proposés au Seniors College pour acquérir et améliorer ses compétences en informatique. Voici certains des cours offerts : Informatique I, II et III, Apprendre à connaître votre iPad, iPad avancé et Retouche photo avancée.

Téléphone : 902-894-2867

Courriel : seniorscollege@upe.ca

www.seniorscollege.ca

Bibliothèques publiques de l'Î.-P.-É.

Chaque succursale offre une gamme de programmes, notamment sur les notions de base en informatique et les compétences informatiques pour les personnes âgées, et de l'aide pour utiliser les livres numériques. Pour connaître les programmes en informatique et en technologies de l'information, communiquez avec le bureau principal du Service des bibliothèques publiques.

Téléphone : 902-961-7320

Courriel : plshq@gov.pe.ca

TechNTalk

Le Bureau des aînés et l'organisme Big Brothers Big Sisters of Prince Edward Island ont organisé de concert diverses activités de littératie numérique pour les personnes de 55 ans et plus dans les bibliothèques locales. Le programme consiste à jumeler les personnes participantes avec de jeunes bénévoles pour les aider à explorer leurs outils technologiques.

Téléphone : 902-620-3785

Courriel : seniors@gov.pe.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/information/developpement-social-et-aines/techntalk

Ordinateurs pour l'excellence

Le gouvernement et le secteur privé font don de leurs ordinateurs, matériel et logiciels excédentaires à Ordinateurs pour l'excellence (OPE) Î.-P.-É. pour qu'ils soient réparés, remis à neuf et distribués à des organismes de la province. Peuvent soumettre une demande pour ces équipements les bibliothèques, les organismes sans but lucratif enregistrés, les organismes et organismes de bienfaisance, les étudiantes et étudiants, les personnes à faible revenu, aînées ou en situation de handicap, et les communautés autochtones, pourvu que ce soit à des fins d'apprentissage.

Téléphone : 902-620-3226

Courriel : cfs@gov.pe.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/service/demander-ordinateur

Bénévolat

Que vous ayez envie de prendre les choses en main ou que vous en soyez à un stade de votre vie où vous ne voulez pas assumer plus de responsabilités, les options de bénévolat à l'Î.-P.-É. sont multiples et peuvent correspondre à tous les intérêts.

Le bénévolat peut vous amener à développer une nouvelle compétence, à nouer des amitiés, à élargir vos horizons, à augmenter vos contacts sociaux, à entretenir votre sentiment d'appartenance et à donner un coup de main. Vous trouverez ci-dessous quelques idées pour vous lancer dans l'aventure.

Contribuons à l'Î.-P.-É.

Les organismes, conseils et commissions du gouvernement sont souvent à la recherche de membres pour les soutenir dans leur travail. Si le bénévolat vous intéresse, Contribuons à l'Î.-P.-É. peut vous aider à trouver un organisme qui correspond à vos intérêts et compétences. Vous trouverez sur le site Web la description des organismes, conseils et commissions qui cherchent des bénévoles.

Téléphone : 902-620-3198

Courriel : engagepei@gov.pe.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/contribuons-ipe

Santé Î.-P.-É.

Si vous cherchez une occasion de bénévolat dans un hôpital ou un foyer de soins de l'Île, Santé Î.-P.-É. peut vous proposer un domaine qui vous intéresse.

Courriel : healthpei@gov.pe.ca

www.healthpei.ca/benevolat

Société protectrice des animaux de l'Î.-P.-É.

La Société protectrice des animaux propose divers postes de bénévoles, notamment des postes d'assistantes et assistants pour les soins aux animaux, des sièges au conseil d'administration et la possibilité de devenir famille d'accueil.

Courriel : info@peihumanesociety.com

www.peihumanesociety.com

Big Brothers Big Sisters of Prince Edward Island

Cet organisme offre aux personnes âgées la possibilité de faire du bénévolat comme mentors auprès d'enfants, que ce soit dans un cadre individuel, scolaire ou de groupe.

Téléphone : 1-877-411-3729

www.bbbspei.ca



Chapitre 2 : Affaires et finances



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Orientation à l'égard du crédit

Family Service PEI peut travailler avec vous pour vous aider à trouver des solutions à vos préoccupations financières. Son personnel attentionné et spécialement formé offre gratuitement divers services – aide à l'élaboration d'un budget, accompagnement relatif à l'endettement, préparation d'un plan de remboursement de la dette, etc. – à la population de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les services sont offerts sur place, ou par téléphone, par la poste ou autrement si vous avez de la difficulté à vous déplacer.

Charlottetown : 902-892-2441

Summerside : 902-436-9171

www.fspei.ca

Programme d'assurance-médicaments pour aînés

Ce programme s'adresse aux personnes d'au moins 65 ans qui sont admissibles au régime provincial d'assurance-maladie. L'inscription y est automatique dès l'âge de 65 ans.

Le programme couvre les médicaments sur ordonnance approuvés. Vous devez assumer une petite partie des coûts (pour le médicament et les honoraires professionnels de pharmacie) et le gouvernement provincial paie le reste de la facture directement à la pharmacie.

Voici ce qui n'est pas couvert par le régime :

- La plupart des médicaments en vente libre comme les médicaments contre la toux, le rhume et les maux d'estomac, ainsi que les préparations favorisant le transit intestinal et les suppléments vitaminiques et minéraux;
- Les agents de diagnostic, les suppléments nutritifs, les prothèses et autres dispositifs médicaux;
- Tout médicament déjà assuré par un autre programme.

Si vous ne savez pas si un médicament est couvert ou non, votre médecin ou votre pharmacienne ou pharmacien pourra vous renseigner.

D'autres programmes sont offerts par l'entremise des services pharmacologiques de l'Î.-P.-É., comme le Programme de médicaments pour le diabète, le Programme d'oxygène à domicile, le Programme de couverture des coûts exorbitants en médicaments et le

Programme de couverture des médicaments onéreux.

Sans frais : 1-877-577-3737

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/programme-medicaments-a-lintention-aines

Programme de couverture des médicaments onéreux

Le Programme de couverture des médicaments onéreux aide à couvrir le coût des médicaments approuvés pour certaines maladies. La couverture est déterminée en fonction du revenu du ménage. Le programme vise des médicaments pour des maladies comme la sclérose en plaques, la spondylarthrite ankylosante, la dégénérescence maculaire exsudative liée à l'âge, l'hypertension artérielle pulmonaire, la maladie de Crohn, le psoriasis en plaques, la polyarthrite psoriasique, la polyarthrite rhumatoïde et certains médicaments onéreux contre le cancer.

Sans frais : 1-877-577-3737

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/programme-couverture-medicaments-onereux

Programme de couverture des coûts exorbitants en médicaments

Si vous avez de la difficulté à subvenir à vos besoins à cause du coût de vos médicaments sur ordonnance, ce programme pourrait vous aider. Grâce à ce programme, les frais que vous devrez déboursier annuellement pour les médicaments sur ordonnance admissibles seront plafonnés en fonction d'un pourcentage établi du revenu de votre ménage. La liste des médicaments pour lesquels les Insulaires peuvent demander une couverture comprend les médicaments sur ordonnance remboursés par la province (www.healthpei.ca/ListeMedicaments), mais pas les médicaments sans ordonnance ou déjà couverts par un autre programme public.

Pour être admissible au programme, vous devez :

- avoir la résidence permanente à l'Île-du-Prince-Édouard (habiter la province au moins six mois par année);
- avoir produit une déclaration de revenus de l'Île-du-Prince-Édouard;

- être titulaire d'une carte-santé valide de l'Île-du-Prince-Édouard;
- refaire une demande chaque année (le programme se déroule du 1^{er} juillet au 30 juin).

Téléphone : 902-368-4947

Sans frais : 1-877-577-3737

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/programme-couverture-couts-exorbitants-medicaments

Aide à l'emploi

Passeport à l'emploi

Passeport à l'emploi est un programme de recherche d'emploi pour les adultes de 55 à 64 ans qui désirent réintégrer le marché du travail. Les participantes et participants y améliorent leurs compétences en informatique, en rédaction de CV ou de lettre de présentation, en élaboration de portfolio et en techniques d'entrevue. Le programme offre aussi une évaluation du type de personnalité, des connaissances sur la préparation au travail et une aide directe pour chercher et trouver un emploi. Les personnes participantes reçoivent une allocation hebdomadaire.

Sans frais : 1-877-491-4766

www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/skillspei

Service de développement de carrière

L'organisme Career Development Services Inc., un service de développement de carrière à l'Île, peut vous aider si vous désirez :

- réorienter votre carrière;
- explorer vos possibilités d'emploi;
- évaluer vos compétences et intérêts;
- vous fixer des objectifs de formation pour améliorer vos chances d'emploi.

Voici les services offerts :

- Services d'orientation professionnelle dans un cadre confidentiel;
- Aide à la préparation d'outils de recherche d'emploi;
- Centre de ressources avec ordinateurs pour la recherche d'emploi;
- Ateliers sur la recherche d'emploi et séances d'information.

Bloomfield :

902-859-2776 / bloomfield@cdspei.ca

Summerside :

902-436-0706 / sside@cdspei.ca

Charlottetown :

902-626-2014 / chtown@cdspei.ca

Montague :

902-838-5453 / montague@cdspei.ca

Souris :

902-687-1526 / souris@cdspei.ca

Programme d'aide sociale

Le gouvernement provincial offre un supplément au revenu de base lorsque votre revenu n'est pas suffisant pour répondre à vos besoins fondamentaux. Cela peut englober la nourriture, le logement, les dépenses personnelles, la réadaptation à domicile, les dispositifs d'assistance médicale, les soins dentaires et de la vue ainsi que les frais funéraires.

Le montant de l'aide sociale varie en fonction des circonstances particulières comme le nombre de personnes à charge qui vivent à la maison et le fait d'être propriétaire ou locataire.

Sans frais : 1-877-569-0546

Courriel : deptSDH@gov.pe.ca

Impôt sur le revenu

Vous devez produire une déclaration de revenus chaque année même si vous n'avez pas de revenu ou que votre revenu est peu élevé. Vous obtiendrez ainsi toutes les prestations auxquelles vous avez droit. Vous pouvez poster le formulaire rempli au bureau des services fiscaux de l'Agence du revenu du Canada de votre région ou le remplir et le soumettre en ligne.

Feuillets

Vous pouvez obtenir vos feuillets de renseignements fiscaux pour la Sécurité de la vieillesse (SV) ou le Régime de pensions du Canada (RPC) sur le portail Mon dossier Service Canada.

Téléphone : 1-800-277-9914

www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/mon-dossier.html

IMPÔTNET

Vous pouvez transmettre votre déclaration de revenus par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada en utilisant un logiciel certifié.

Sans frais : 1-800-959-7383

Crédits d'impôt fédéral non remboursables

Ces crédits d'impôt vous permettent de réduire le montant d'impôt sur le revenu que vous devez payer lorsque vous produisez votre déclaration de revenus annuelle. Vous pourriez être admissible au montant en raison de l'âge, au montant pour revenu de pension ou au transfert du montant entre conjoints.

N.B. : Lorsque vous communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au sujet de l'impôt sur le revenu, préparez vos questions et assurez-vous d'avoir à portée de la main votre numéro d'assurance sociale et les documents relatifs à votre déclaration de revenus.

Sans frais : 1-800-959-7383

Crédit pour la taxe de vente de l'Île-du-Prince-Édouard (CTVIPE)

Versé tous les trois mois, ce crédit vise à compenser, chez les familles à revenu faible ou modeste, l'augmentation de la taxe de vente provinciale. Le montant que vous recevez est établi en fonction de votre revenu familial rajusté et de votre situation familiale. Pour faire une demande de CTVIPE, produisez une déclaration de revenus et cochez « oui » dans la zone prévue pour la demande du crédit de la TPS/TVH.

Sans frais : 1-800-387-1193

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

L'Agence du revenu du Canada offre aux Canadiennes et Canadiens à revenu faible ou modeste dont la déclaration est simple à remplir un service d'aide gratuit pour remplir les déclarations de revenus. Elle offre également des séances de formation gratuites aux personnes intéressées à faire du bénévolat.

www.cra-arc.gc.ca/benevole

Régimes et prestations de pension

Régime de pensions du Canada (RPC)

La plupart des travailleuses et travailleurs du Canada contribuent au RPC. Si vous avez contribué au régime et que vous avez au moins 60 ans, vous avez droit à une

pension de retraite. Toutes les prestations du Régime de pensions du Canada sont déboursées à même le Fonds du Régime de pensions du Canada et sont imposables.

Si vous avez payé le montant minimal prescrit, vous ou votre famille êtes admissible aux services suivants :

- les prestations de retraite;
- les prestations de décès;
- le partage des crédits pour les couples séparés;
- les prestations d'invalidité;
- les prestations de survivant;
- les prestations d'enfant.

Sans frais : 1-800-277-9914

ResourceAbilities offre de l'aide pour remplir le formulaire de demande de prestations d'invalidité du RPC et pour interjeter appel en cas de refus de la demande de pension d'invalidité.

Sans frais : 1-888-473-4263

www.Resourceabilities.ca

Programme de la Sécurité de la vieillesse (SV)

La pension de la Sécurité de la vieillesse est un paiement mensuel imposable que reçoivent la plupart des Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus qui répondent aux exigences relatives à la résidence et au statut juridique. Votre admissibilité n'est pas déterminée en fonction de vos antécédents professionnels. Vous pouvez recevoir une pension de la SV même si vous n'avez jamais travaillé à l'extérieur du foyer ou que vous êtes toujours sur le marché du travail.

Depuis avril 2013, Service Canada met graduellement en œuvre un processus d'inscription automatique pour les personnes âgées admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse. Si vous êtes admissible au processus, Service Canada vous fera parvenir une lettre au cours du mois suivant votre 64^e anniversaire. Si vous ne recevez pas de lettre, vous devrez faire une demande de pension de la Sécurité de la vieillesse.

Vous pouvez reporter le premier versement de votre pension de la SV jusqu'à 60 mois (5 ans) après la date à laquelle vous devenez admissible, ce qui vous permet de recevoir une pension plus élevée. Si vous choisissez de le faire, vous recevrez un montant plus élevé de 0,6 % pour chaque mois où vous reportez le versement de votre pension, à concurrence de 36 % à l'âge de 70 ans.

Vous pourriez aussi avoir droit aux prestations suivantes :

- Allocation au survivant (ALS);
- Supplément de revenu garanti (SRG);
- Allocation.

Toutefois, vous devez répondre à tous les critères suivants :

- avoir l'âge requis;
- être une résidente autorisée ou un résident autorisé du Canada;
- recevoir une pension de la Sécurité de la vieillesse ou être l'épouse ou l'époux, ou la conjointe ou le conjoint de fait d'une personne qui la reçoit;
- avoir un revenu annuel (ou, pour un couple, un revenu annuel combiné) inférieur au montant annuel maximal.

Sans frais : 1-800-277-9914

Prestations d'assurance-emploi (AE)

Les personnes âgées qui ont un emploi et qui souhaitent continuer de travailler après 65 ans sont admissibles aux mêmes prestations d'assurance-emploi que les autres travailleuses et travailleurs, à condition de répondre aux critères d'admissibilité.

Sans frais : 1-800-206-7218

ATS : 1-800-529-3742

Pension d'État britannique pour les résidents canadiens

Si vous ou votre épouse ou époux avez déjà travaillé au Royaume-Uni, vous pourriez être admissible à une pension d'État du Royaume-Uni. Pour y avoir droit, une personne doit avoir travaillé (emploi ou travail autonome) au Royaume-Uni, ou avoir payé des cotisations d'assurance nationale pour un nombre minimal d'années (ce qui pourrait inclure des contributions volontaires ou le temps consacré au soin des enfants). L'épouse ou l'époux ou la conjointe ou le conjoint de fait d'une personne recevant cette pension pourrait également être admissible, même si elle ou il n'a pas travaillé ou habité au Royaume-Uni, ou même ne l'a jamais visité.

Sans frais (Canadian Alliance of British Pensioners) : 1-888-591-3964

www.britishpensions.com

Prestations de compassion de l'assurance-emploi

L'assurance-emploi offre des prestations de compassion aux personnes qui doivent s'absenter de leur travail pour soigner ou offrir du soutien à un proche parent très malade qui risque de mourir. Les presta-

tions peuvent être versées aux personnes admissibles pour une période maximale de 26 semaines.

Sans frais : 1-800-206-7218

Programme de report de l'impôt foncier

Ce programme vous permet de réduire le coût de la vie en reportant l'impôt foncier sur votre résidence principale. Pour y être admissible, vous devez avoir 65 ans ou plus, avoir occupé votre résidence principale pendant au moins six mois durant l'année précédente et avoir un revenu annuel familial inférieur à 35 000 \$.

Il faut joindre à la demande de report de l'impôt foncier une copie de la dernière déclaration de revenus de la propriétaire inscrite ou du propriétaire inscrit. Si votre demande est approuvée, vous recevrez par la poste un certificat d'impôts reportés. Vous recevrez également un bilan annuel vous informant du montant total de l'impôt reporté en vertu du programme.

Téléphone : 902-368-4070

www.princeedwardisland.ca/fr/information/finances/seniors-property-tax-deferral-program

Soutien aux personnes âgées en situation de handicap

Programme d'accessibilité

Les personnes âgées qui vivent avec des incapacités (physiques, intellectuelles, neurologiques, sensorielles et mentales) peuvent être admissibles à un soutien personnel, communautaire et financier, ainsi qu'à un appui pour le logement et pour leurs fournisseurs de soins. Une coordonnatrice ou un coordonnateur du soutien détermine les services pertinents et élabore un plan personnalisé pour répondre aux besoins individuels.

Les personnes de 65 ans ou plus ne peuvent présenter de demande au titre du Programme, mais celles qui recevaient déjà ce soutien continueront de le recevoir même passé cet âge.

Sans frais : 1-877-569-0546

www.princeedwardisland.ca/fr/information/services-la-famille-et-la-personne/programme-daccessibilite

Crédit d'impôt pour personnes handicapées

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est un crédit d'impôt non remboursable qu'une personne ayant une déficience grave et prolongée des fonctions physiques ou mentales peut demander dans sa déclaration de revenus. Le fait de demander ce crédit d'impôt peut aider à réduire l'impôt sur le revenu qu'une personne doit payer pour une année.

Pour être admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées, il faut recevoir l'approbation du Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (formulaire T2201) par l'Agence du revenu du Canada. Pour en savoir plus sur ce crédit d'impôt ou pour regarder une série de vidéos sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées :

Sans frais : 1-800-959-7383

www.canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees

Anciens Combattants Canada

Anciens Combattants Canada offre des services et des prestations :

- aux anciens combattants du Canada et de pays alliés;
- à des membres actifs et retraités des Forces canadiennes et de la GRC;
- à certaines personnes civiles;
- aux personnes à charge admissibles.

Pensions et allocations d'invalidité

Des pensions et des allocations d'invalidité sont offertes pour des affections liées au service dans la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée (y compris les anciens combattants de la marine marchande), les Forces canadiennes, la GRC ou dans des zones de service spécial, ou encore, en ce qui concerne le personnel civil, leur service en temps de guerre en soutien aux Forces canadiennes.

Programme de funérailles et d'inhumation

Des allocations sont offertes aux vétérans et aux militaires retraités admissibles qui ont servi en temps de paix. Ce programme est géré par le Fonds du Souvenir pour le compte d'Anciens Combattants Canada.

Prestations médicales

Quatorze types de prestations médicales (appelés Programmes de choix) sont offerts, y compris les médicaments d'ordonnance, les soins dentaires, les appareils auditifs et les verres correcteurs. Ces prestations peuvent également englober le coût des déplacements effectués pour obtenir des soins médicaux ainsi que les coûts d'une personne accompagnatrice, le cas échéant.

Soins de longue durée

Ce programme offre aux vétérans et au personnel civil du Canada et de pays alliés qui répondent aux critères d'admissibilité des soins intermédiaires et de longue durée dans des établissements contractuels d'Anciens Combattants Canada ou l'un des 1 500 établissements communautaires partout au pays.

Services de santé mentale

Ce programme offre du soutien aux personnes qui souffrent d'une blessure de stress opérationnel, comme l'anxiété, la dépression ou le syndrome de stress post-traumatique, causée par leur travail. Ces services sont offerts aux membres des Forces canadiennes ou de la GRC qui sont encore en service ou qui ont été relevés de leurs fonctions, de même qu'aux membres de leur famille.

Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC)

Ce programme national de soins à domicile permet aux vétérans qui répondent aux critères d'admissibilité de vivre plus longtemps dans leur maison et leur collectivité. Il offre de l'aide pour l'entretien ménager, l'entretien du terrain et les adaptations du domicile. Les épouses et époux survivants peuvent aussi être admissibles à recevoir des services d'entretien ménager ou d'entretien du terrain au titre du PAAC.

Allocation d'ancien combattant

Cette allocation accorde, aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée qui touchent un faible revenu, un revenu mensuel régulier pour subvenir à leurs besoins. Les épouses ou époux et conjointes ou conjoints de fait survivants ainsi que les orphelins peuvent aussi être admissibles à l'allocation si l'ancien combattant ou membre du personnel civil décédé satisfaisait au critère relatif au service.

Communiquer sans frais avec Anciens Combattants Canada :

En anglais : 1-866-522-2122

En français : 1-866-522-2022

www.veterans.gc.ca/fra

Direction de l'Île-du-Prince-Édouard, Légion royale canadienne

La direction provinciale de la Légion royale canadienne comporte dix-huit filiales à l'Île-du-Prince-Édouard et une aux îles de la Madeleine.

L'officier d'entraide de direction de l'Île aide les anciens combattants et militaires ainsi que les veuves et veufs d'anciens combattants ou militaires à faire leur demande de pension auprès d'Anciens Combattants Canada pour obtenir une pension d'ancien combattant ou une allocation du Programme pour l'autonomie des anciens combattants et d'autres programmes de prestations.

Téléphone : 902-892-2161

Courriel : royalcanadianlegion@pei.aibn.com

www.peilegion.com

Centres d'action ruraux

Les centres d'action ruraux, situés à Alberton, Montague et Wellington, sont des pôles de développement commercial et communautaire. Les propriétaires d'entreprises, futurs entrepreneurs, employeurs et groupes communautaires trouvent ainsi sous un même toit divers organismes fédéraux, provinciaux et non gouvernementaux. C'est l'endroit idéal pour trouver des programmes et des possibilités de financement, ainsi que des occasions de formation et de soutien afin d'acquérir des compétences et d'obtenir de l'aide pour l'embauche et l'élaboration de son plan d'affaires.

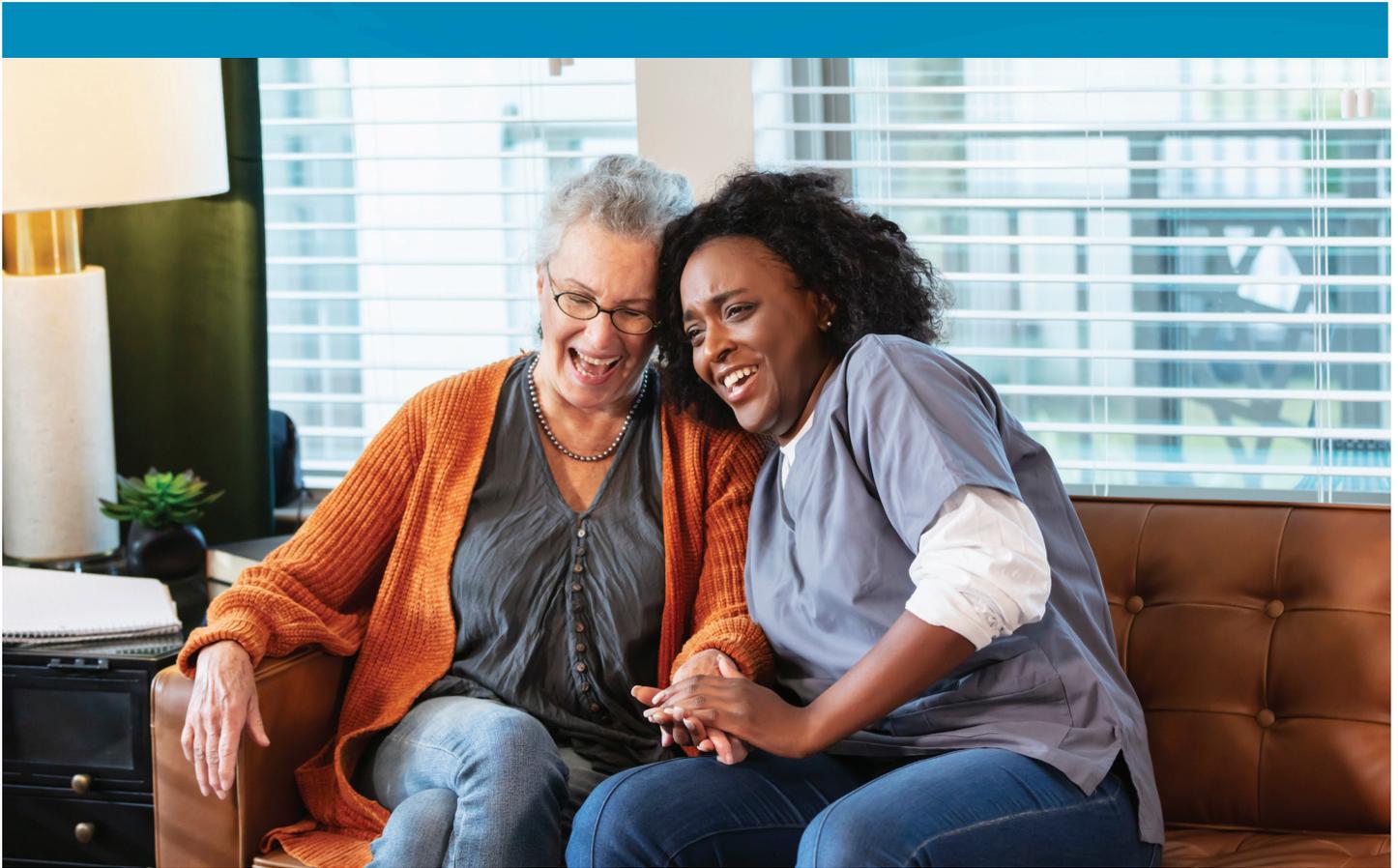
Alberton : 902-853-3616

Montague : 902-838-4030

Wellington : 902-854-3439

www.ruralactioncentres.ca/?lang=fr





Chapitre 3 : Services de santé



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

811

En composant le 811 de n'importe quel téléphone à l'Î.-P.-É., il est possible de parler avec une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé pour obtenir des renseignements gratuits et confidentiels sur la santé. Cette ligne téléphonique est accessible 24 heures sur 24, dans une centaine de langues.

Une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé peut répondre à vos questions de vive voix, vous envoyer de l'information par la poste, par télécopieur ou par courriel, et vous aider à déterminer si vous devriez prendre rendez-vous avec votre médecin de famille.

Téléphone : 811

ATS : 711

www.healthpei.ca/811fr

Services de toxicomanie

Les services provinciaux de toxicomanie offrent une gamme de services visant à aider les Insulaires à vivre sainement et pleinement sans recourir à l'alcool ni aux drogues et sans adopter d'autres comportements addictifs. Les demandes de services peuvent être faites par des particuliers ou des professionnels. Les services comprennent :

- des cures de désintoxication en établissement ou à l'externe;
- la réadaptation;
- des programmes destinés aux hommes, aux femmes et aux familles;
- un groupe de soutien pour les personnes âgées, Friends Supporting Friends, qui offre aussi des renseignements aux personnes touchées par les problèmes de toxicomanie d'une ou un proche;
- le traitement d'entretien à la méthadone.

Services de toxicomanie

Sans frais : 1-888-299-8399

Alberton : 902-853-8670

Centre provincial de traitement des toxicomanies : 902-368-4120

Montague : 902-838-0960

Souris : 902-687-7110

Summerside : 902-888-8380

Ligne d'aide pour les joueurs compulsifs

Sans frais : 1-855-255-4255

Programme d'abandon du tabac

Téléphone : 902-368-4319

Courriel : quitsmoking@gov.pe.ca

Téléassistance pour fumeurs

Sans frais : 1-877-513-5333

Programme de protection des adultes

Le Programme de protection des adultes intervient pour aider des adultes vulnérables qui sont incapables de se protéger eux-mêmes des mauvais traitements ou de la négligence. Un adulte vulnérable peut avoir subi un traumatisme crânien, souffrir d'une déficience physique ou cognitive ou être atteint de démence.

Le personnel des soins à domicile s'occupe des cas de mauvais traitements ou de négligence qui lui sont soumis et doit faire enquête sur ces cas, en vertu de l'*Adult Protection Act* (loi sur la protection des adultes). Si vous pensez qu'un adulte vulnérable est maltraité ou négligé, signalez vos craintes à un bureau des soins à domicile.

Bureaux des soins à domicile :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

Centre d'éducation sur l'asthme

Le Centre d'éducation sur l'asthme, situé à l'étage inférieur du Centre de soins ambulatoires de l'hôpital Queen Elizabeth, peut vous aider à mieux comprendre votre asthme et à mieux prendre en charge vos symptômes. Votre médecin de famille ou votre infirmière praticienne ou infirmier praticien peut vous aiguiller vers ses services.

Téléphone : 902-894-2240

Programmes de dépistage du cancer

Programme de dépistage du cancer du sein

Ce programme vise à détecter précocement les maladies du sein chez les personnes de 40 à 75 ans. Coordonnées pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 1-888-592-9888

www.healthpei.ca/DepistageCancerDuSein

Programme de dépistage du cancer du col de l'utérus

Ce programme vise à détecter des changements cellulaires anormaux du col de l'utérus. Il est conseillé aux femmes de continuer le dépistage du cancer du col de l'utérus après l'âge de 65 ans, jusqu'à ce qu'elles aient trois tests de dépistage négatifs au cours des 10 dernières années.

Téléphone : 1-888-561-2233

www.healthpei.ca/ExamenDepistageCervical

Programme de dépistage du cancer colorectal

Le Programme de dépistage du cancer colorectal de l'Î.-P.-É. vise à détecter la présence de polypes (tumeurs) précancéreux ou à diagnostiquer les cas de cancer colorectal rapidement chez tous les Insulaires de 50 à 74 ans qui présentent un risque moyen de cancer colorectal. Consultez une professionnelle ou un professionnel de la santé concernant le dépistage si vous avez des antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal ou si vous remarquez des changements dans votre transit intestinal, du sang dans vos selles, des vomissements extrêmes, une perte de poids ou de la fatigue.

Coordonnées pour obtenir de plus amples renseignements ou commander une trousse de TIF (test immuno-chimique fécal) :

Téléphone : 1-888-561-2233

www.healthpei.ca/DepistageColorectal

Intervenante-pivot en oncologie

L'intervenante-pivot en oncologie peut vous aider, vous et votre famille, à trouver des programmes et des services utiles et vous fournir de l'information susceptible de vous aider si vous avez reçu un diagnostic de cancer. Aucune recommandation n'est nécessaire.

Téléphone : 1-877-511-5177

Courriel : cancerpatientnavigator@ihis.org

Organismes communautaires

De nombreux organismes sans but lucratif offrent des programmes et services en santé aux personnes âgées.

ALS Society of PEI

Téléphone : 902-439-1600

Courriel : als_society_pei@hotmail.com

www.alspei.ca

Société Alzheimer de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 902-628-2257

Courriel : society@alzpei.ca

www.alzheimer.ca/pei

Société de l'arthrite de l'Î.-P.-É.

Sans frais : 1-800-321-1433

Courriel : info@arthrite.ca

www.arthrite.ca

Société canadienne du cancer

Sans frais : 1-888-939-3333

Courriel : info@cancer.ca

www.cancer.ca/fr

Association canadienne de la maladie cœliaque, section de l'Î.-P.-É.

Courriel : info@celiacpei.ca

www.celiacpei.ca

Association des malentendants canadiens, section de l'Î.-P.-É.

Sans frais : 902-855-2382

Courriel : hearpei@gmail.com

www.chha.ca

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), division de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 902-566-3034
Courriel : division@cmha.pe.ca
www.pei.cmha.ca

Institut national canadien pour les aveugles (INCA)

Téléphone : 902-566-2580
Courriel : info@cnib.ca
www.inca.ca

Croix-Rouge canadienne

Téléphone : 902-628-6262
www.croixrouge.ca/dans-votre-collectivite/ile-du-prince-edouard

Diabète Canada, division de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 902-894-3205
Courriel : info@diabetes.ca
www.diabetes.ca

Cœur + AVC de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 902-892-7441
Courriel : info@hsfpei.ca
www.coeuretavc.ca

Hospice PEI

Téléphone : 902-368-4498
Courriel : hpc@hospicepei.ca
www.hospicepei.ca

Fondation canadienne du rein, région Canada atlantique

Sans frais : 1-877-453-0533
Courriel : kidneyatlantic@kidney.ca
www.rein.ca

Ostéoporose Canada

Sans frais : 1-800-463-6842
osteoporosecanada.ca

Parkinson Canada

Sans frais : 1-800-565-3000
www.parkinson.ca/fr

PEERS Alliance

Téléphone : 902-566-2437
Courriel : info@peersalliance.ca
www.peersalliance.ca

Association pulmonaire de la Nouvelle-Écosse et de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 1-888-566-5864
Courriel : info@lungnspei.ca
www.lungnspei.ca

ResourceAbilities

www.resourceabilities.ca

Charlottetown

Courriel : shelley@resourceabilities.ca
Téléphone : 902-892-9149

Montague

Courriel : teresa@resourceabilities.ca
Téléphone : 902-838-5878

Summerside

Courriel : chantel@resourceabilities.ca
Téléphone : 902-436-9259

Réadaptation en déficience visuelle Canada, Î.-P.-É.

Téléphone : 902-566-2580
visionlossrehab.ca/fr

Services de counseling

Des services et des mesures de soutien sont offerts aux personnes âgées qui ont de la difficulté à faire face à la vie de tous les jours ou qui sont déprimées, anxieuses ou tristes. Des frais sont exigés en fonction de la capacité de payer.

Société Alzheimer – Î.-P.-É.

Téléphone : 902-628-2257
Sans frais : 1-866-628-2257
Courriel : society@alzpei.ca
alzheimer.ca/fr

Family Service PEI

Counseling individuel et familial offert pour des questions telles que le stress, l'anxiété, les changements de santé, le deuil et la perte, les événements liés au travail, les événements traumatisants ou les problèmes interpersonnels.

Téléphone (Charlottetown) : 902-892-2441
Téléphone (Summerside) : 902-436-9171
www.fspei.ca

Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.

Le centre offre des conseils gratuits et confidentiels aux victimes d'agressions sexuelles récentes, passées ou durant leur enfance.

Téléphone : 902-368-8055

Sans frais : 1-888-368-8055

www.peirsac.org

Services de counseling privés

De nombreux services privés sont offerts partout à l'Î.-P.-É., à un taux horaire. Consultez la Prince Edward Island Counselling Association pour trouver une conseillère ou un conseiller dans votre région.

www.peica.org

Équipes de ressources en santé mentale pour les personnes âgées

Les équipes de ressources en santé mentale pour les personnes âgées, formées de psychiatres et d'infirmières et infirmiers en psychiatrie, offrent des services spécialisés aux personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Elles proposent des services d'approche à une clientèle aiguillée qui vit à la maison, ainsi que des cliniques et des services de consultation dans les foyers de soins.

Charlottetown : 902-368-4911

Summerside : 902-888-8180

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/equipes-ressources-sante-mentale-aines

Programme sur le diabète

Ce programme s'adresse aux personnes qui :

- ont récemment reçu un diagnostic de prédiabète ou de diabète;
- vivent avec le diabète depuis plusieurs années;
- comptent une personne diabétique dans leur famille.

Des évaluations personnelles, du counseling, de la formation, des renseignements sur l'insuline, de l'aide pour utiliser la pompe à insuline et des services de suivi sont offerts dans le cadre du programme.

Prince-Est : 902-432-2600

Montague et Souris : 902-838-0787

Queens-Est : 902-368-4959

Queens-Ouest : 902-569-7562

Prince-Ouest : 902-859-8781

www.healthpei.ca/diabete

Trouver un médecin de famille

Si vous n'avez pas de médecin de famille, d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien, inscrivez-vous au Registre des patients pour figurer sur la liste d'attente. Vous devez communiquer avec le Programme du registre dans les cas suivants :

- Vous n'avez pas de médecin de famille, d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien, et souhaitez en trouver une ou un.
- Vous avez déménagé à l'intérieur de la province et voulez trouver un médecin de famille, une infirmière praticienne ou un infirmier praticien dans votre nouvelle région.
- Votre nom figure au registre, mais vos coordonnées (numéro de téléphone ou adresse) ont changé.
- Votre nom figure au registre, mais vous avez trouvé depuis un médecin de famille.

Sans frais : 1-855-563-2101

www.healthpei.ca/RegistreDesPatients

Cliniques de soins des pieds

On trouve dans différentes localités des cliniques de soins des pieds qui sont organisées et financées par des groupes de services communautaires. Les infirmières et infirmiers de ces cliniques coupent les ongles d'orteil et rognent les durillons, enlèvent les cors et traitent les ongles incarnés. Des frais sont demandés pour ces services.

D^r Keith Bettles, podiatre (Charlottetown) : 902-892-7043

D^r Brian Johnson, podiatre (Charlottetown) : 902-569-8637

Family Foot Care Clinic (Charlottetown) : 902-569-8638

Medi+Feet (Charlottetown) : 902-566-5774

South Shore Pharmacy (Crapaud) : 902-658-2212

Caserne de pompiers (Mount Stewart) : 902-393-5150

Comté de Queens : 902-892-6377

Summerside : 902-436-6135

Centre de santé (Tignish) : 902-724-2330

Programme de gériatrie

Le Programme de gériatrie de la province assure l'évaluation des personnes âgées qui ont des problèmes de santé complexes. Les évaluations peuvent être pratiquées en clinique, dans les hôpitaux, à la maison, dans les établissements de soins de longue durée et dans d'autres cadres communautaires. Vous pourriez bénéficier d'une évaluation si vous éprouvez des troubles de mémoire, des troubles de dépression, des problèmes de mobilité et de démarche, des difficultés associées aux soins quotidiens (prendre un bain, faire sa toilette ou cuisiner) ou de la difficulté avec la prise en charge des médicaments. Votre médecin de famille peut vous recommander au programme.

Téléphone : 902-432-2860

Carte-santé provinciale

Pour être admissible à l'assurance-santé de l'Î.-P.-É. qui couvre les soins en établissement et les soins médicaux, vous devez habiter à l'Île-du-Prince-Édouard au moins six mois plus un jour par année. Les gens d'ailleurs au Canada qui s'installent à l'Île doivent attendre trois mois avant d'être admissibles à la protection de l'assurance-santé provinciale.

Toutes les résidentes et tous les résidents reçoivent une carte-santé. Elle montre que vous êtes admissible à l'assurance-santé. Une nouvelle carte est attribuée aux cinq ans. Un avis de renouvellement vous sera envoyé deux mois avant l'échéance. Des frais de 10 \$ sont exigés pour faire remplacer une carte perdue ou endommagée.

Téléphone : 902-838-0900
Sans frais : 1-800-321-5492
www.healthpei.ca/CarteSante

Centres de santé

Les centres de santé comptent des médecins de famille, du personnel infirmier et d'autres fournisseurs qui travaillent en équipe pour assurer la prestation de soins primaires. Ils offrent un éventail de services pour les maladies graves et chroniques, principalement axés sur le diagnostic et le traitement, la sensibilisation, la prévention des maladies et la prise en charge des maladies chroniques.

Centre de santé d'Alberton : 902-853-0403

Centre de santé Four Neighborhoods de Charlottetown : 902-569-7772

Réseau de soins primaires de Queens-Est (polyclinique) de Charlottetown : 902-620-3260

Centre de santé de Queens-Centre de Hunter River : 902-621-3050

Centre de santé de Kensington : 902-836-0180

Centre de santé de Montague : 902-838-0830

Centre de santé Gulf Shore de Rustico-Nord : 902-963-7835

Centre de santé d'O'Leary : 902-859-3929

Centre de santé de Kings-Est de Souris : 902-687-7033

Centre de santé Harbourside de Summerside : 902-432-2600

Centre de santé de Tyne Valley : 902-831-5800

Centre de santé Évangéline de Wellington : 902-854-7259

Programme de remboursement d'appareils auditifs

Ce programme couvre les appareils auditifs à coût raisonnable qui répondent le mieux aux besoins de la personne en matière d'audition, à raison d'un remboursement d'au plus 3 000 \$ par appareil auditif. De nouveaux appareils peuvent être remboursés tous les cinq ans. Pour connaître les critères d'admissibilité ou vous inscrire au programme, appelez la ligne d'évaluation du Programme d'aide sociale.

Sans frais : 1-877-569-0546

Services de soins à domicile

Les services de soins à domicile aident les gens à demeurer autonomes tout en continuant à vivre dans leur propre maison. Le programme permet aux gens de se rétablir à la maison après avoir reçu leur congé de l'hôpital ou d'un autre établissement. Il est un complément aux soins fournis par la famille et l'entourage.

Les services sont fournis en fonction de l'évaluation des besoins et des ressources disponibles. Les services sont gratuits, mais les clientes et clients doivent

fournir le matériel, les fournitures et l'équipement nécessaires aux soins.

Voici les types de services pouvant être fournis, selon la disponibilité des ressources :

- Soins infirmiers
- Soutien à domicile
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Services de diététiste
- Services de travail social
- Évaluation pour des soins de longue durée

Liste des bureaux de soins à domicile :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

Prêt d'équipement pour la maison

Il est possible d'emprunter, pour une courte période, de l'équipement spécial comme des béquilles, des lits d'hôpitaux, des chaises pour le bain et des aides adaptées. Il doit habituellement être prescrit par une professionnelle ou un professionnel de la santé.

Programme de prêt d'équipement médical de la Croix-Rouge canadienne : 902-628-6262

Parc d'équipement – Prince-Est : 902-888-8440

Service de prêt d'équipement – Montague : 902-838-0748

Prêt d'équipement pour la maison – Souris : 902-687-7089

Tignish Co-Op Health Centre : 902-882-2260

Prêt d'équipement – Prince-Ouest : 902-859-8730

Outre les ressources ci-dessus, de nombreuses entreprises et la plupart des pharmacies vendent ou louent aussi de l'équipement.

Services hospitaliers

L'assurance-santé couvre un certain nombre de traitements hospitaliers ou médicaux fournis aux Insulaires admissibles.

Alberton – Hôpital Western : 902-853-8650

Charlottetown – Hôpital Hillsborough : 902-368-5400

Charlottetown – Hôpital Queen Elizabeth : 902-894-2111

Montague – Hôpital Kings County Memorial : 902-838-0777

O'Leary – Hôpital communautaire d'O'Leary : 902-859-8700

Souris – Hôpital de Souris : 902-687-7150

Summerside – Hôpital du comté de Prince : 902-438-4200

Services d'alerte médicale

Les systèmes personnels d'appel d'urgence ou d'alerte médicale peuvent assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit des personnes âgées et de leur famille, qui savent ainsi qu'une aide est disponible à tout moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour en savoir plus sur les options de services et d'appareils et leurs coûts, voici les fournisseurs à contacter.

Ligne info-santé

Téléphone : 902-892-5463

Sans frais : 1-866-449-5463

Wilson Security Limited

Téléphone : 902-892-1078

wilsonsecurity.ca

Lifeline

Téléphone : 1-800-543-3546

www.lifeline.ca/fr

Société Alzheimer de l'Î.-P.-É.

Technologie spécialisée mise à la disposition des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de démence.

Sans frais : 1-866-628-2257

LifeCall

Sans frais : 1-800-661-5433

www.telus.com/fr/personal-health/medical-alert-systems

Health Alert

Téléphone : 902-892-5276

PEI Monitoring

Téléphone : 902-628-5439

www.peimonitoring.ca

Services de santé mentale

Le réseau communautaire de santé mentale comprend des centres qui offrent des services d'évaluation, de consultation, de traitement, d'intervention de crise, de pharmacothérapie ainsi que du soutien externe et permanent aux personnes qui ont des troubles de santé mentale légers ou modérés.

Si vous êtes en situation de crise, si vous vous sentez déprimé ou si vous avez des pensées suicidaires, appelez la Ligne d'accès en santé mentale et en toxicomanie, au 1-833-553-6983.

Pour en savoir plus sur les services de santé mentale :

Services communautaires de santé mentale d'Alberton : 902-853-8670

Centre McGill (Charlottetown) : 902-368-4911

Centre Richmond (Charlottetown) : 902-368-4430

Services communautaires de santé mentale de Montague : 902-838-0960

Services communautaires de santé mentale d'O'Leary : 902-853-8670

Services communautaires de santé mentale de Souris : 902-687-7110

Services communautaires de santé mentale de Summerside : 902-888-8180

Intervenante-pivot en santé mentale et toxicomanie

L'intervenante-pivot en santé mentale et toxicomanie peut vous aider, vous et votre famille, à trouver des programmes et des services utiles en matière de santé mentale et de toxicomanie, et vous donner de l'information sur le système pour vous aider à vous y orienter.

Téléphone : 902-218-3289

Courriel : MHApatientnavigator@ihis.org

Intervenantes-pivots des systèmes de santé mi'kmaq

Les intervenantes-pivots des systèmes de santé mi'kmaq sont embauchées par leurs communautés respectives et sont à la disposition de toute personne autochtone qui souhaite bénéficier d'un soutien à la navigation pour accéder aux divers services de Santé Î.-P.-É. Pour plus de renseignements, ou pour accéder à leurs services, communiquez avec l'une d'entre elles :

Intervenante-pivot des systèmes de santé mi'kmaq (ouest)

Téléphone : 902-831-2711

Courriel : shelby.arsenault@lennoxisland.com

Intervenante-pivot des systèmes de santé mi'kmaq (est)

Téléphone : 902-676-3007

Courriel : criley@abegweithealth.ca

Nutrition et livraison de repas à domicile

Meals on Wheels

Toute personne âgée malade ou ayant subi une chirurgie ou un accident et qui ne peut pas ou ne veut pas se faire à manger peut se faire livrer des repas. Le programme de livraison des repas est organisé et exécuté dans les différentes localités par des bénévoles. Il faut payer pour les repas.

www.mealsonwheelspei.ca

Alberton : 902-882-3127

Charlottetown : 902-368-7337

Évangéline : 902-439-3100

Kensington : 902-439-4365

Montague : 902-326-1440

O'Leary : 902-859-0250

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8335

Tyne Valley : 902-831-2525

Fuel Your Body

Téléphone : 902-394-5561

www.eatfyb.ca

Courriel : info@eatfyb.ca

Banques alimentaires et soupes populaires

Les banques alimentaires et les soupes populaires donnent de la nourriture aux personnes qui en ont un besoin

urgent. Elles accueillent toute personne résidant à l'Île et qui a besoin de ses services, ainsi que les dons de nourriture et l'aide de bénévoles.

Charlottetown

Armée du Salut : 902-892-8870

Banque alimentaire Upper Room : 902-892-7092

Soupe populaire Upper Room : 902-892-1995

Montague

Banque alimentaire de Kings-Sud et de Queens : 902-838-3191

Souris

Banque alimentaire de la Légion royale canadienne : 902-687-2996

Summerside

Armée du Salut : 902-888-3870

Prince-Ouest

Caring Cupboard : 902-853-3447

Gifts from the Heart Inc.

L'organisme Gifts from the Heart Inc. vise à répondre aux besoins des Insulaires à faible revenu ou vivant des difficultés en leur fournissant gratuitement des vêtements, de la nourriture, des jouets, des meubles et des articles personnels. L'organisme, situé au 10, avenue Maple Hills, à Charlottetown, tient aussi un garde-manger du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h (ou au besoin, en cas d'urgence).

Téléphone : 902-628-6871

www.giftsfromtheheartinc.com

Réfrigérateurs communautaires de l'Î.-P.-É.

Courriel : peicommunityfridge@gmail.com

Téléphone : 902-393-1993

Intervenante-pivot

L'intervenante-pivot peut vous aider, vous et votre famille, à trouver des programmes et des services utiles et vous donner de l'information sur le système de santé pour vous aider à vous y orienter.

Sans frais : 1-844-882-3141

Courriel : patientnavigator@gov.pe.ca

Pharmacie Plus

Les pharmaciennes et pharmaciens peuvent aider les Insulaires à obtenir les soins dont elles et ils ont besoin dans leur quartier, en évaluant certains troubles de santé et en prescrivant certains médicaments.

Téléphone : 902-368-6414

PharmaciePlusIPE.princeedwardisland.ca

Services privés de soins à domicile

Outre le Programme de soins à domicile du gouvernement, plusieurs entreprises privées offrent des services aux personnes âgées, que ce soit de l'accompagnement, de l'entretien ménager, de l'aide aux soins personnels, du transport, des soins infirmiers privés et des soins pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence. Les services sont reconnus par les sociétés d'assurance et approuvés pour la couverture du ministère des Anciens Combattants et celle des fournisseurs de services de soutien aux personnes handicapées. Ces services peuvent faire l'objet du crédit d'impôt.

Bayshore Home Health : 902-892-7355

www.bayshore.ca/locations/bayshore-home-health-charlottetown-pe

Programme provincial de soins dentaires

Sont admissibles au Programme provincial de soins dentaires les résidentes et résidents de l'Î.-P.-É. possédant une carte-santé de l'Î.-P.-É. valide ainsi que leurs personnes à charge (y compris celles qui résident dans un foyer de soins de longue durée) et qui touchent des prestations d'aide sociale ou répondent aux critères financiers établis.

Téléphone : 902-368-5460

Sans frais : 1-866-368-5460

Programme provincial des maladies rénales

Ce programme offre la dialyse péritonéale et l'hémodialyse. L'aide et le soutien sont assurés par la personne chargée de la coordination du programme.

Alberton : 902-853-8650, poste 275

Charlottetown : 902-368-6763

Souris : 902-687-7085

Summerside : 902-888-8215

Soins de rétablissement

Les soins de rétablissement sont fournis pendant une période de guérison et de réadaptation aux personnes qui retourneront dans la collectivité. Ils sont offerts au foyer Prince Edward de Charlottetown. Des établissements de soins communautaires offrent également des soins de courte durée selon la disponibilité des lits. Les frais sont facturés à la journée. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre médecin de famille.

Foyer Prince Edward : 902-368-4607

Équipes de ressources en santé mentale pour les personnes âgées

Les équipes de ressources en santé mentale pour les personnes âgées, formées de psychiatres et d'infirmières et infirmiers en psychiatrie, offrent des services spécialisés aux personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Elles proposent des services d'approche à une clientèle aiguillée qui vit à la maison, ainsi que des cliniques et des services de consultation dans les foyers de soins.

Charlottetown : 902-368-4911

Summerside : 902-888-8180

Spinal Cord Injury PEI

Cet organisme a pour mission d'aider les personnes ayant une lésion médullaire ou tout autre handicap physique à accroître leur indépendance et leur autonomie, et à sensibiliser la population pour susciter sa pleine participation. Pour ce faire, il offre du soutien par les pairs, assure la défense des intérêts et produit des ressources à l'intention des membres et de la population.

www.sci-pe.ca

Téléphone : 902-370-9523

Stay Cool PEI

Scout Environmental, un organisme à but non lucratif, a conçu un guide éducatif (en anglais) sur les risques de la chaleur extrême pour la santé et la façon de se protéger.

www.StayCoolPEI.ca

Programme de soins coordonnés pour les AVC

Un AVC, ou accident vasculaire cérébral, est une urgence médicale; si vous pensez que vous (ou quelqu'un d'autre) êtes en train d'en subir un, appelez au 911.

Le Programme de soins coordonnés pour les AVC de l'Î.-P.-É. fournit de l'information, fait de la sensibilisation et apporte du soutien dans les domaines suivants :

- Prévention et détection précoce;
- Soins d'urgence;
- Soins en hôpital;
- Réadaptation;
- Soutien communautaire.

Téléphone : 902-218-0549

Courriel : provincialstrokecoordination@ihis.org

www.healthpei.ca/soinsAVC

Intervenante-pivot en matière d'AVC

L'intervenante-pivot en matière d'AVC aide les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral à s'y retrouver dans le système de santé et à trouver des ressources communautaires.

Elle peut :

- vous orienter vers les professionnelles et professionnels de la santé appropriés;
- vous aider à trouver des ressources communautaires et à y accéder;
- vous présenter des brochures d'information, des sites Web et des groupes de soutien;
- répondre à vos questions sur le rétablissement à la suite d'un AVC.

Sans frais : 1-844-871-0634

Courriel : strokenavigator@ihis.org

Vaccination

Les vaccins permettent aux adultes de rester en santé. Différents vaccins sont offerts aux personnes de 65 ans et plus, dont la plupart sont gratuits.

Pour connaître ceux qui seraient pertinents pour vous, vous pouvez remplir le questionnaire confidentiel d'évaluation sur l'immunisation des adultes à l'adresse www.canimmunize.ca/fr/pei-outil-devaluation.

Pour en savoir plus sur les vaccins et savoir où les obtenir à l'Î.-P.-É., communiquez avec les Services infirmiers de santé publique, votre pharmacienne ou pharmacien ou votre fournisseur de soins de santé primaires.

Services infirmiers de santé publique :
Alberton : 902-859-8720

Charlottetown : 902-368-4530

Montague : 902-838-0762

O'Leary : 902-859-8720

Souris : 902-687-7049

Summerside : 902-888-8160

Tignish : 902-859-8720

Wellington : 902-854-7259

Cliniques sans rendez-vous

Lorsque vous avez besoin de soins non urgents, mais que votre médecin est en vacances ou que vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez vous rendre à une clinique sans rendez-vous.

N'oubliez pas d'apporter la liste des médicaments que vous prenez lors de votre visite. Comme les heures d'ouverture peuvent changer sans préavis, il est recommandé d'appeler avant de vous présenter à une clinique.

Clinique sans rendez-vous du centre-ville de Charlottetown : 902-367-4444

Centre médical de Parkdale de Charlottetown : 902-892-2111

Centre médical de Sherwood de Charlottetown : 902-628-8900

South Shore Health and Wellness Centre de Crapaud : 902-658-2212

Centre de santé de Queens-Centre de Hunter River : 902-621-3050

Locaux municipaux du village de Morell : 902-620-3260

Centre de santé de Kings-Est de Souris : 902-687-7033

Clinique sans rendez-vous de Stratford : 902-892-2111

Clinique familiale de Summerside : 902-724-3210

Services de santé sexuelle et reproductive et en matière d'options

Sans frais : 1-844-365-8258

www.healthpei.ca/sssro



Chapitre 4 : Services et soutien au logement



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Établissements de soins communautaires

Les établissements de soins communautaires autorisés sont des établissements privés gérés par leurs propriétaires qui accueillent au moins cinq résidentes et résidents. On y offre des services comme l'entretien ménager, les repas et l'aide aux soins de toilette et à l'hygiène. Ces établissements n'offrent pas de soins infirmiers 24 heures sur 24. Les résidentes et résidents doivent assumer les coûts pour y vivre, mais de l'aide financière peut être offerte dans certaines situations.

Téléphone : 902-368-6414

Courriel : deptHW@gov.pe.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-et-mieux-etre/community-care-facilities-and-private-nursing-homes

Foyers de soins de longue durée

Dans les foyers de soins de longue durée, les résidentes et résidents font l'objet d'une surveillance et de soins professionnels 24 heures sur 24. Les soins nécessaires sont prodigués sous la surveillance d'une infirmière autorisée ou d'un infirmier autorisé. On trouve des foyers de soins publics, financés par le gouvernement, et des foyers de soins privés.

Foyers de soins publics (gérés par le gouvernement)

Ces établissements sont financés à même les fonds publics. L'admissibilité est établie au terme d'un processus de sélection. Voici la liste des foyers de soins publics à l'Î.-P.-É. :

- Foyer Maplewood (Alberton)
- Foyer Beach Grove (Charlottetown)
- Foyer Prince Edward (Charlottetown)
- Foyer Riverview (Montague)
- Foyer Margaret Stewart Ellis (O'Leary)
- Foyer Colville (Souris)
- Foyer Summerset (Summerside)
- Foyer Wedgewood (Summerside)
- Foyer Stewart Memorial (Tyne Valley)

Foyers de soins privés

Voici la liste des foyers de soins agréés de l'Î.-P.-É. qui sont détenus et exploités par des intérêts privés.

- Andrews of Park West (Charlottetown)
- Andrews of Stratford (Stratford)
- Andrews of Summerside (Summerside)
- Clinton View Lodge (Kensington)
- Dr. John Gillis Memorial Lodge (Belfast)
- Garden Home (Charlottetown)
- PEI Atlantic Baptist Home (Charlottetown)
- South Shore Villa (Crapaud)
- The Mount Continuing Care Community (Charlottetown)
- Whisperwood Villa (Charlottetown)

Pour en savoir plus sur les foyers de soins à l'Î.-P.-É. :

Téléphone : 902-368-5313

www.healthpei.ca/SoinsLongueDuree

Services de soutien à domicile

Considérations pour le recours aux services à domicile

Le Bureau d'éthique commerciale (Better Business Bureau) a trois recommandations pour les personnes âgées qui achètent des services de soutien offerts par des entreprises ou des particuliers, comme l'entretien de la pelouse, le déneigement ou l'entretien ménager :

1. Renseignez-vous. Demandez à vos proches ce qu'ils connaissent de ces entreprises, cherchez le nom des entreprises dans les Pages jaunes et faites vos recherches pour comparer les tarifs.
2. Posez des questions. L'entreprise a-t-elle un permis? Est-elle cautionnée? Son personnel a-t-il fait l'objet d'une vérification de casier judiciaire? A-t-elle souscrit à des assurances? Depuis combien de temps est-elle en activité? Demandez des références d'autres clients et vérifiez-les. Informez-vous du prix des services.

3. N'allez de l'avant que si vous êtes à l'aise avec votre décision. Obtenez par écrit l'information sur votre entente d'achat de service, notamment ce qui est inclus et exclu, et le prix. Ne vous laissez pas intimider par les tactiques de vente et ne succombez pas aux pressions exercées pour vous faire signer un contrat dont vous ne comprenez pas les conditions. Protégez vos renseignements personnels; ne donnez pas à des entreprises que vous ne connaissez pas de l'information sur votre carte de crédit ou votre compte bancaire.

Bureau d'éthique commerciale

Téléphone : 902-422-6581

www.bbb.org/atlantic-provinces

Soins de santé Bayshore (fournisseur)

Soins de santé Bayshore offre des services de soutien à domicile, entre autres pour les tâches ménagères légères, la préparation des repas, la lessive, les soins personnels et un accompagnement pour le magasinage et les courses. Le personnel soignant – trié sur le volet, formé, cautionné et assuré – travaille sous la supervision d'une infirmière ou d'un infirmier.

Téléphone : 902-892-7355

www.bayshore.ca/fr/succursales/soins-a-domicile-bayshore-charlottetown-pe

Refuges

Ligne d'aide pour refuge d'urgence

Sans frais : 1-833-220-4722

Anderson House (Charlottetown) – personnes s'identifiant comme femmes et personnes non binaires, avec leurs enfants

Ligne d'urgence : 902-892-0960

Ligne d'affaires : 902-368-8686

Bedford MacDonald House de l'Armée du Salut (Charlottetown) – personnes s'identifiant comme hommes

Téléphone : 902-892-9242

Blooming House (Charlottetown) – personnes s'identifiant comme femmes

Téléphone : 902-213-9969

Chief Mary Bernard Memorial (Lennox Island) – personnes s'identifiant comme femmes et personnes non binaires

Téléphone : 902-831-2332

Deacon House (Charlottetown) – personnes s'identifiant comme hommes

Téléphone : 902-368-4036

Refuge d'urgence LifeHouse (Summerside) – personnes s'identifiant comme femmes et leurs enfants

Téléphone : 902-436-8943

Refuge d'urgence de la rue Park (Charlottetown) – personnes de 18 ans et plus de tout genre

Sans frais : 1-833-220-4722

Refuge d'urgence de la rue Winter (Summerside) – personnes s'identifiant comme hommes

Téléphone : 902-436-2502

WrapAround Housing First

La Société John Howard propose un processus de planification individualisé pour aider les personnes et les familles à combler leurs besoins en matière de logement.

Téléphone : 902-569-7682

www.johnhowardsocietypei.com

Aide au logement

Téléphone : 1-877-368-5770

Courriel : housing@gov.pe.ca

Logements subventionnés pour les personnes âgées

Les gouvernements fédéral et provincial accordent des fonds pour les projets de logement public destinés aux personnes âgées. Il existe des logements publics pour cette tranche de la population un peu partout dans la province.

Pour en savoir plus :

Charlottetown : 902-368-5770

Montague : 902-838-0796

Souris : 902-687-7098

Summerside : 902-888-8436

Information pour les propriétaires et les locataires

Commission de réglementation et d'appels de l'Île (CRAI)

Si vous avez des questions au sujet de la location d'une propriété résidentielle, communiquez avec la direction de la location des propriétés résidentielles à louer de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île (CRAI). Son bureau traite de questions liées au bail, comme la bonne conduite, l'état des lieux, la sous-location, l'accès à la propriété, la jouissance paisible, la mise en possession, les maisons mobiles, les dépôts de garantie, la résiliation de bail, les augmentations de loyer et les loyers arriérés. La direction s'occupe des litiges liés aux conventions de bail entre les propriétaires et les locataires.

Téléphone : 902-892-3501

Sans frais : 1-800-501-6286

www.irac.pe.ca

Renting PEI

Renting PEI est un projet du service d'Information juridique communautaire, qui aide les locataires et les propriétaires de l'Île-du-Prince-Édouard en leur fournissant de l'information juridique dans un langage clair, en les aiguillant vers des services juridiques à faible coût et en leur fournissant du soutien pour les audiences en matière de location. Information juridique communautaire offre aussi des ateliers sur les droits et responsabilités des propriétaires et des locataires.

Téléphone : 902-940-5368

www.rentingpei.ca/fr/home

Programme pour l'autonomie des aînés

Le Programme pour l'autonomie des aînés fournit une aide financière pour l'obtention de divers services qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles et dans leur collectivité. Il peut s'agir de services tels que les tâches ménagères légères, la préparation des repas, l'entretien de la pelouse ou le déneigement. Ce programme, complémentaire au soutien offert par le personnel des soins à domicile ou les membres de la famille, vise à combler des besoins insatisfaits au quotidien.

Sans frais : 1-877-569-0546

www.princeedwardisland.ca/fr/service/seniors-independence-initiative

Programmes de rénovation de logements de l'Î.-P.-É.

Programme de réparations domiciliaires pour aînés

Ce programme offre une aide financière (d'au plus 4 000 \$) pour payer les réparations à la résidence principale d'une personne âgée.

Programme « En sécurité chez soi »

Ce programme fournit une aide financière (d'au plus 10 000 \$) pour couvrir les coûts de rénovations requises pour améliorer l'accessibilité de sa résidence et ainsi pouvoir rester chez soi en toute sécurité.

Coordonnées pour les deux programmes :

Téléphone : 902-368-4889

Sans frais : 1-855-374-7366

Courriel : homereno@gov.pe.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/service/programmes-renovation-logements-li-p-e

Crédit d'impôt fédéral pour l'accessibilité domiciliaire

Crédit d'impôt non remboursable pour couvrir les coûts de rénovation ou de modification d'un logement admissible afin qu'un particulier déterminé puisse y accéder ou s'y déplacer et y accomplir les tâches de la vie quotidienne, ou pour réduire le risque qu'il se blesse à l'intérieur du logement ou en y accédant. Seuls les particuliers déterminés et les partic-

uliers admissibles peuvent le demander.

www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/budgets-gouvernement-federal/budget-2022-plan-faire-croitre-notre-economie-rendre-vie-plus-abordable/credit-impot-accessibilite-domiciliaire.html

Programmes de remise pour une meilleure efficacité énergétique

Efficacité Î.-P.-É. propose une gamme de programmes et de remises pour aider les Insulaires admissibles à améliorer l'efficacité énergétique de leur résidence. Un foyer plus écoénergétique contribue à réduire à la fois la facture d'énergie et l'empreinte environnementale.

Téléphone : 902-620-3690
Sans frais : 1-855-374-7366
Courriel : efficiencypei@gov.pe.ca

Programme d'incitatifs Chaleur en hiver

Les Insulaires à revenu faible ou modéré peuvent demander une aide financière pour rendre leur résidence plus écoénergétique en hiver. Ce programme fournit gratuitement des produits d'étanchéisation à l'air et autres types de produits écoénergétiques :

- Installation d'un thermostat programmable;
- Installation d'une pomme de douche à débit réduit;
- Bon pour un nettoyage gratuit du système de chauffage (valeur maximale de 115 \$);
- Ampoules à DEL ENERGY STAR®.

Téléphone : 902-620-3690
<https://www.princeedwardisland.ca/fr/service/programme-dincitatifs-chaleur-hiver>

Programme de thermopompes gratuites

Les Insulaires dont le revenu annuel net du ménage est de 100 000 \$ ou moins peuvent obtenir une thermopompe gratuite pour leur résidence. Pour

être admissible, vous devez être propriétaire de la résidence, laquelle doit être votre résidence principale et être évaluée à 300 000 \$ ou moins (selon l'évaluation foncière).

Téléphone : 1-833-734-1873
www.princeedwardisland.ca/fr/service/programme-thermopompes-gratuites

Programme d'aide financière pour le chauffage domiciliaire de l'Armée du Salut

En partenariat avec le gouvernement provincial, l'Armée du Salut aide les Insulaires à chauffer leur domicile cet hiver grâce au programme d'aide financière pour le chauffage domiciliaire. Le programme vise les sources de chauffage suivantes : électricité, huile, bois, granulé de bois et propane. Le programme fournit une aide d'au plus 1 200 \$ par année civile aux ménages.

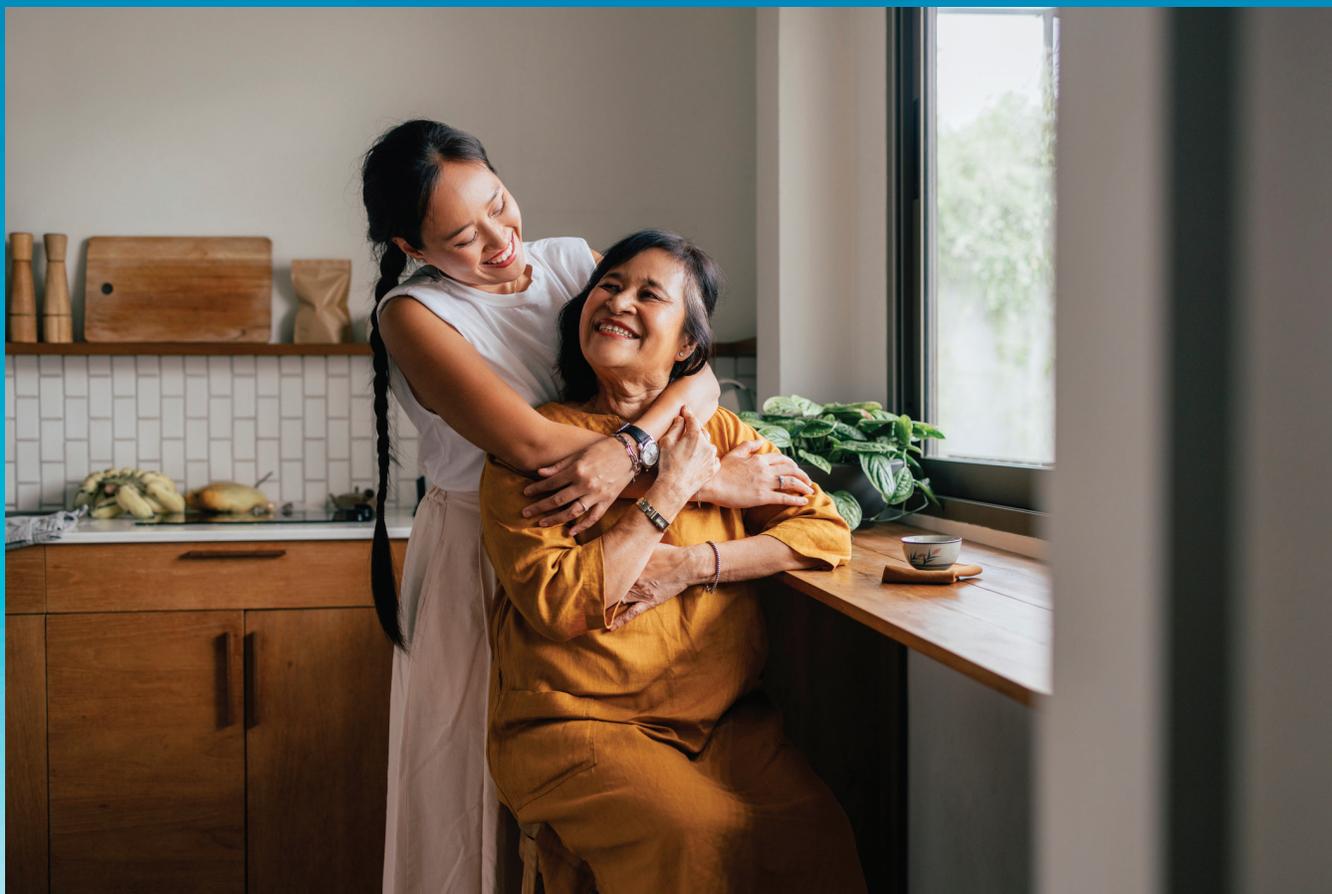
Voici les critères d'admissibilité :

- Habiter à l'Î.-P.-É. et avoir le revenu maximal suivant (sous réserve de modifications) :
 - 45 000 \$ pour un ménage d'une personne;
 - 60 000 \$ pour un ménage d'au moins deux personnes.
- Ne pas recevoir de prestations d'aide sociale.
- Vivre une situation d'urgence en matière de chauffage.

Téléphone : 902-218-1212 ou 902-916-0648

Courriel : mar.homeheatingpei@salvationarmy.ca

www.salvationarmy.ca/maritime/home/programs/home-heating-pei



Chapitre 5 : Proches aidantes et aidants



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

En vieillissant, beaucoup d'entre nous doivent assumer un nouveau rôle, soit celui de proche aidante ou proche aidant. Ce rôle consiste à apporter du soutien à de nombreux égards, qu'il s'agisse des tâches ménagères, de la toilette, de l'alimentation, de la prise de médicaments, de la gestion des finances, du transport ou du soutien affectif. Les soins peuvent être prodigués à quelqu'un de plus vieux ou de plus jeune qui vit chez vous, dans votre voisinage ou à distance, dans une autre province. Certaines personnes s'occupent de plusieurs personnes à la fois (par exemple, leurs enfants et un parent plus âgé).

Chaque situation est unique, mais si vous êtes proche aidante ou proche aidant, ou prévoyez le devenir, vous devez savoir où trouver le soutien et les services qui pourraient vous être utiles. Il est particulièrement important de demander du soutien et des services lorsque :

- vous assumez cette responsabilité pour la première fois ou voyez votre tâche s'alourdir;
- vous ne savez plus où donner de la tête et avez besoin d'aide ou d'une pause;
- la personne dont vous prenez soin a besoin de plus d'aide que ce que vous pouvez lui offrir.

La charge de travail peut être imprévisible, surtout si la personne aidée est plus âgée ou atteinte d'une maladie chronique. Une situation urgente et imprévue peut toujours survenir et demander toute votre attention. La bonne nouvelle, c'est qu'en se préparant et en prenant soin de soi, on peut mieux s'armer pour faire face aux difficultés.

Prendre soin de soi

Les proches aidantes et aidants jouent un rôle primordial dans la vie des personnes qui reçoivent les soins; c'est pourquoi il importe de préserver sa santé physique et émotionnelle, de façon à pouvoir prodiguer les soins nécessaires.

Santé physique

Prendre soin de sa santé physique signifie de manger de façon régulière, de choisir des aliments sains, de se reposer suffisamment et de faire de l'exercice. Cela peut vouloir dire de trouver des activités physiques à faire avec la personne dont vous prenez soin ou de prendre le temps de vous reposer lorsqu'elle se repose. En prenant soin de votre santé, vous jetez des bases solides sur lesquelles vous appuyer pour pren-

dre soin des autres. Il est donc important de prévoir des rendez-vous réguliers avec votre équipe de soins – dentiste, optométriste, etc. – pour vous assurer de rester en santé.

Santé émotionnelle

Un des aspects les plus difficiles de la proche aidance est d'apprendre à composer avec ses sentiments. Il est normal de ressentir toute une gamme d'émotions, allant du découragement et du bouleversement à la tristesse et la colère, en passant par la culpabilité et la peur. Ces émotions peuvent être personnelles ou être le reflet de ce que ressent la personne dont vous prenez soin. Si vous parvenez à accepter vos sentiments, à reconnaître que vous faites de votre mieux et à comprendre qu'il y a des choses auxquelles vous ne pouvez rien, cela vous aidera à vous concentrer sur ce qui peut être fait. Entretenir un réseau de soutien solide est une façon de prendre du recul, en mettant l'accent sur les réussites plutôt que sur les difficultés.

Savoir reconnaître les signes de stress

Les signes de stress ne sont pas les mêmes pour tout le monde, mais en voici quelques-uns :

- Difficulté à se concentrer
- Épuisement
- Problèmes de santé
- Gain ou perte de poids
- Dénî ou colère
- Isolement social
- Inquiétude excessive

Ce sont des indices qu'il est temps de parler à un membre de la famille, à des amis, à un fournisseur de soins de santé ou à la communauté et de solliciter du soutien. Faire une pause, demander de l'aide ou confier des tâches à quelqu'un d'autre sont autant de façons de reconnaître et de respecter vos limites en tant que personne proche aidante. Prendre des mesures pour réduire le stress peut prévenir le surmenage dans le futur.

Garder contact avec les autres personnes dans votre vie

Bien que vous ayez possiblement peu de temps pour socialiser, il est important de ne pas s'isoler et d'entretenir des relations avec les membres de votre

famille et de votre entourage. Ces personnes peuvent être une source d'information, de conseils, de réconfort et de soutien qui vous aidera à faire le travail. N'oubliez pas qu'en général, les gens veulent apporter leur aide – ils ne cherchent souvent qu'un moyen de se rendre utiles. Et pour garder le contact, il n'y a pas que les visites : un appel ou un appel vidéo, un courriel ou même une lettre par la poste. Un fournisseur de soins de santé ou un groupe de soutien pourrait également vous donner l'occasion de partager vos expériences, d'apprendre des trucs pratiques et d'obtenir des conseils.

Se préparer pour l'avenir

Une bonne planification peut aider à diminuer le stress quotidien en réduisant l'incertitude par rapport à ce qui arriverait si une situation d'urgence survenait. Cette planification comporte deux volets – votre plan pour les soins et celui pour la personne qui reçoit les soins.

Ce que doit comprendre votre plan :

- Un plan de secours indiquant les fournisseurs de soins, les tâches et principales personnes-ressources si vous étiez dans l'incapacité d'assurer les soins;
- les principaux documents juridiques (testament, procuration et plan de soins).

Prenez le temps de discuter de l'avenir avec la personne dont vous prenez soin et de vous assurer qu'elle a préparé un testament, une procuration et un plan de soins qui respecte ses volontés.

Pour vous aider à mieux planifier :

www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/vieillir-liste.html

Renseignements sur la procuration, le testament et la planification préalable de soins (directive en matière de soins de santé)

Information juridique communautaire :

Sans frais : 1-800-240-9798

www.legalinfopei.ca/?lang=fr

Renseignements sur la planification préalable de soins :

www.healthpei.ca/

PlanificationPrelableDesSoins

Manuel

www.advancecareplanning.ca/wp-content/uploads/2020/06/ACP-PEI-workbook-FR-apr2017-sml.pdf

Continuer de se renseigner

Vous devez vous assurer d'être bien au fait des problèmes de santé de la personne qui bénéficie de vos soins pour mieux savoir à quoi vous attendre et prévoir les changements. Plus vous en saurez, plus vous serez en mesure de bien communiquer avec l'équipe de soins et de soutenir votre proche. Ce savoir peut aussi vous aider à prévoir les besoins financiers ainsi que l'équipement d'assistance et les adaptations du domicile qui seront nécessaires.

Aide financière et services pour les proches aidantes et aidants

Prestations de compassion de l'assurance-emploi

Ce programme offre jusqu'à 26 semaines de prestations d'assurance-emploi aux personnes qui doivent s'absenter du travail temporairement pour s'occuper d'une personne proche (famille, ami, voisin). La personne qui reçoit les soins doit être gravement malade et risquer fortement de décéder dans les 26 prochaines semaines (six mois).

Vous pouvez demander ces prestations même si vous êtes sans emploi ou que vous percevez déjà des prestations d'assurance-emploi.

Vous pouvez vous inscrire sur Service Canada :

www.canada.ca/edsc

(voir Assurance-emploi – Prestations pour proches aidants et congés)

Sans frais : 1-800-206-7218

En personne aux bureaux de Service Canada (Charlottetown, Summerside, Montague, O'Leary et Souris)

Crédit canadien pour aidant naturel

Vous pourriez avoir droit au crédit canadien pour aidant naturel – un crédit d'impôt non remboursable (ligne 315) – si vous subvenez aux besoins d'un proche parent vieillissant ou malade (épouse ou époux, conjointe ou conjoint de fait, parents ou grands-parents), ou d'une personne à charge d'au moins 18 ans ayant une déficience physique ou mentale. Le montant du crédit dépend de votre revenu.

www.cra-arc.gc.ca/formulaires

Sans frais : 1-800-959-7383

Chercheur de prestations

Outil Web offrant de l'information sur les prestations et services fédéraux et provinciaux offerts aux proches aidantes et aidants.

www.prestationsducanada.gc.ca

Programmes et services de répit

Les services de répit offrent aux proches aidantes et aidants la possibilité de prendre une pause du quotidien et de se reposer en proposant des programmes et des services aux bénéficiaires. Les services peuvent être assurés de façon informelle par la famille, les amis et les membres du voisinage qui viennent prêter main-forte, ou de façon plus officielle par l'intermédiaire de programmes de jour, de services de soutien à domicile pour les tâches ménagères ou de courtes périodes de pause grâce à une admission en foyer de soins.

Programmes de jour pour personnes âgées

Les programmes de jour offrent du soutien aux personnes âgées, un répit aux proches aidantes et aidants et des activités sociales. Pour y participer, communiquez avec le bureau des soins à domicile de votre région.

**Alberton – Programme d'accueil, foyer
Maplewood : 902-859-8730**

**Charlottetown – Brecken House :
902-368-4790**

**Montague – Programme Stay-a-while, foyer
Riverview : 902-838-0786**

**Souris – Programme Stay-a-while, foyer
Colville : 902-687-7096**

**Summerside – foyer Summerset :
902-888-8440**

Soins de courte durée

Des lits sont réservés dans les foyers de soins de longue durée pour des soins de relève. Ils sont mis à la disposition de quiconque bénéficie du soutien d'une proche aidante ou d'un proche aidant qui a besoin d'une pause de son rôle à la maison.

Une personne peut être admise dans un lit de soins de relève pour une période d'au plus 30 jours au cours d'une période de 12 mois. Ce service n'est pas gratuit; le coût est calculé en fonction du revenu. Le personnel des soins à domicile s'occupe de l'évaluation et de la coordination du service.

**Bureaux des soins à domicile :
Charlottetown : 902-368-4790**

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

Services de soutien à domicile

Les services de soutien à domicile peuvent comprendre de l'aide pour les tâches ménagères comme la lessive, le magasinage, l'enlèvement de la neige, l'entretien de la pelouse et tous les autres travaux généraux d'entretien de la maison. Ces services peuvent être offerts par le gouvernement, des entreprises ou des particuliers. Des frais pourraient être exigés pour les services de soutien à domicile.

Soins de santé Bayshore

Soins de santé Bayshore offre des services de soutien à domicile, entre autres pour les soins infirmiers, les soins de relève, les tâches ménagères légères, la préparation des repas, la lessive, les soins personnels et un accompagnement pour le magasinage et les courses. Le personnel soignant – trié sur le volet, formé, cautionné et assuré – travaille sous la supervision d'une infirmière ou d'un infirmier.

Téléphone : 902-892-7355

www.bayshore.ca/fr/succursales/soins-a-domicile-bayshore-charlottetown-pe/

Programme pour l'autonomie des aînés

Le Programme pour l'autonomie des aînés fournit une aide financière pour l'obtention de divers services qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles et dans leur collectivité. Il peut s'agir de services tels que les tâches ménagères légères, la préparation des repas, le déneigement ou le transport. Ce programme, complémentaire au soutien offert par le personnel des soins à domicile ou les membres de la famille, vise à combler des besoins insatisfaits au quotidien.

Sans frais : 1-877-569-0546

www.princeedwardisland.ca/fr/service/seniors-independence-initiative

Groupes de soutien et réseaux des proches aidantes et aidants

Adhérer à un groupe de soutien vous donne l'occasion de partager vos expériences avec d'autres proches aidantes et aidants, de vous renseigner davantage sur le problème de santé de la personne que vous aidez, d'obtenir des conseils pratiques qui vous aideront à remplir votre rôle, et d'exprimer vos pensées et sentiments à l'abri du jugement.

Les groupes de soutien peuvent être parrainés par des organismes traitant du problème de santé de la personne aidée ou se consacrant au soutien des proches aidantes et aidants en général.

Groupe de soutien pour proches aidantes et aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Des réunions se tiennent à Charlottetown, Montague et Summerside, mais peuvent être organisées dans d'autres collectivités, sur demande.

Téléphone : 1-866-628-2257

Réseau des proches aidantes et aidants de la Société canadienne de la sclérose en plaques

Publie des bulletins d'information et des mises à jour concernant la prestation de soins par les proches et la sclérose en plaques.

Info-SP

Sans frais : 1-844-859-6789

Soutien par les pairs

Sans frais : 1-800-268-7582

spcanada.ca

Groupe de soutien pour la maladie de Parkinson

Propose des rencontres régulières aux proches aidantes et aidants et aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

www.parkinson.ca/fr

Charlottetown : 902-892-7998

Montague : 902-838-4749

Service de soutien par les pairs (cancer)

Met en lien les personnes atteintes de cancer et leurs proches aidantes et aidants et les services de soutien.

Sans frais : 1-888-939-3333

Courriel : info@cis.cancer.ca

Soins de fin de vie

Plan préalable de soins

La planification préalable des soins est un processus visant à rédiger un plan qui énonce par écrit vos volontés en ce qui concerne vos soins de santé ou traitements, dans le cas où vous seriez inapte à prendre des décisions ou à les communiquer. Vous pouvez exprimer vos souhaits en matière de traitements médicaux en fin de vie et faire des énoncés personnels. Un plan préalable de soins vous permet de nommer une personne qui aura le pouvoir d'agir en votre nom si jamais vous n'êtes pas capable de prendre des décisions ou de les communiquer. Les fournisseurs de soins de santé doivent vous demander si vous avez un plan préalable de soins et sont tenus de le respecter, à moins qu'ils déterminent que celui-ci est illégal ou contraire à l'éthique. Votre plan est légal dans les autres provinces. Il importe de remettre un exemplaire de votre plan à votre médecin, à un membre du clergé et à vos proches, et d'en amener un exemplaire avec vous si vous voyagez. Vous ne pouvez pas utiliser ce plan pour demander l'aide médicale à mourir.

Téléphone : 902-620-3045

www.advancecareplanningpei.ca

Programme de soins palliatifs intégrés

Ce programme vise à donner du réconfort et de l'aide aux malades par l'entremise d'une équipe de soutien formée de membres de la famille et du cercle d'amis, de professionnelles et professionnels de la santé et de bénévoles. Les services sont multiples : soins médicaux, infirmiers et palliatifs, contrôle de la douleur et gestion des symptômes, répit, soutien affectif, soutien spirituel, consultation et soutien pour les proches endeuillés.

Des soins et du soutien à domicile sont offerts en dehors des heures normales de service par l'entremise du programme de soins palliatifs paramédicaux à domicile. Vous n'avez qu'à composer le 911. Les personnes inscrites au programme de soins palliatifs intégrés peuvent obtenir ce service gratuitement.

Téléphone : 902-368-4781

Courriel : palliativeadmin@ihis.org

www.healthpei.ca/SoinsPalliatifs

Hospice PEI

Hospice PEI offre une gamme de services tant pour les personnes ayant une maladie limitant leur espérance de vie ou nécessitant des soins palliatifs que pour celles qui les accompagnent. Parmi ces services, notons les services d'hébergement en centre de soins

palliatifs et le soutien aux personnes endeuillées et proches aidantes.

Téléphone : 902-368-4498
Courriel : hPCA@hospicepei.ca
www.hospicepei.ca

Suivant un décès

Obtenir un certificat de décès

Lorsqu'une personne meurt (chez elle ou dans un hôpital), une ou un médecin ou médecin légiste doit remplir un certificat médical de décès.

Une fois qu'il a été rempli, un permis d'inhumation – un document juridique préparé par une directrice ou un directeur de funérailles de l'Î.-P.-É. – peut être délivré afin que le corps soit remis à la famille. Après avoir rempli le formulaire d'enregistrement du décès, la directrice ou le directeur l'envoie aux Statistiques de l'état civil.

Le certificat de décès est un document officiel qui renferme de l'information tirée du formulaire d'enregistrement du décès. On peut l'obtenir des Statistiques de l'état civil une fois que le formulaire d'enregistrement du décès a été traité. Ce certificat est nécessaire pour demander des prestations de décès, avoir accès aux comptes financiers de la personne défunte et obtenir les indemnités d'assurance.

Téléphone : 902-838-0880
Sans frais : 1-877-320-1253
www.princeedwardisland.ca/fr/service/apply-for-a-death-certificate

Service Canada

Service Canada a colligé une foule de renseignements sur ce qui doit être fait suivant le décès d'une personne : conseils sur l'annulation de services, principaux documents et démarches pour obtenir les prestations de survivant.

www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4111/quoi-faire-suivant-deces.html
Téléphone : 1-800-959-7383

Agence du revenu du Canada (ARC)

L'ARC a colligé de l'information et les questions les plus fréquentes sur les démarches à faire concernant l'impôt, les prestations et les finances suivant un décès.

www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/evenements-vie/faire-impots-personne-decedee.html

Autres services et renseignements pour les proches aidantes et aidants

Gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral a mis sur pied un site Web interactif qui fournit de l'information aux proches aidantes et aidants. Ce site est utile pour se renseigner sur les programmes, les services et les mesures de soutien accessibles localement et dans les autres provinces et territoires.

www.canada.ca/aines

Agence de la santé publique du Canada

L'Agence de la santé publique du Canada a publié un dépliant intitulé *Comment prendre soin de soi comme intervenant*.

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/faire-face-evenements-stressants/comment-prendre-soin-comme-intervenant.html

Services de santé communautaires Sainte-Élisabeth

Ils proposent un site Web comportant plein de ressources pour les proches aidantes et aidants : balado, bulletin d'information, articles ainsi que le document *Le guide pratique du proche aidant*, rempli d'outils et de conseils.

www.sehc.com

Société Alzheimer du Canada

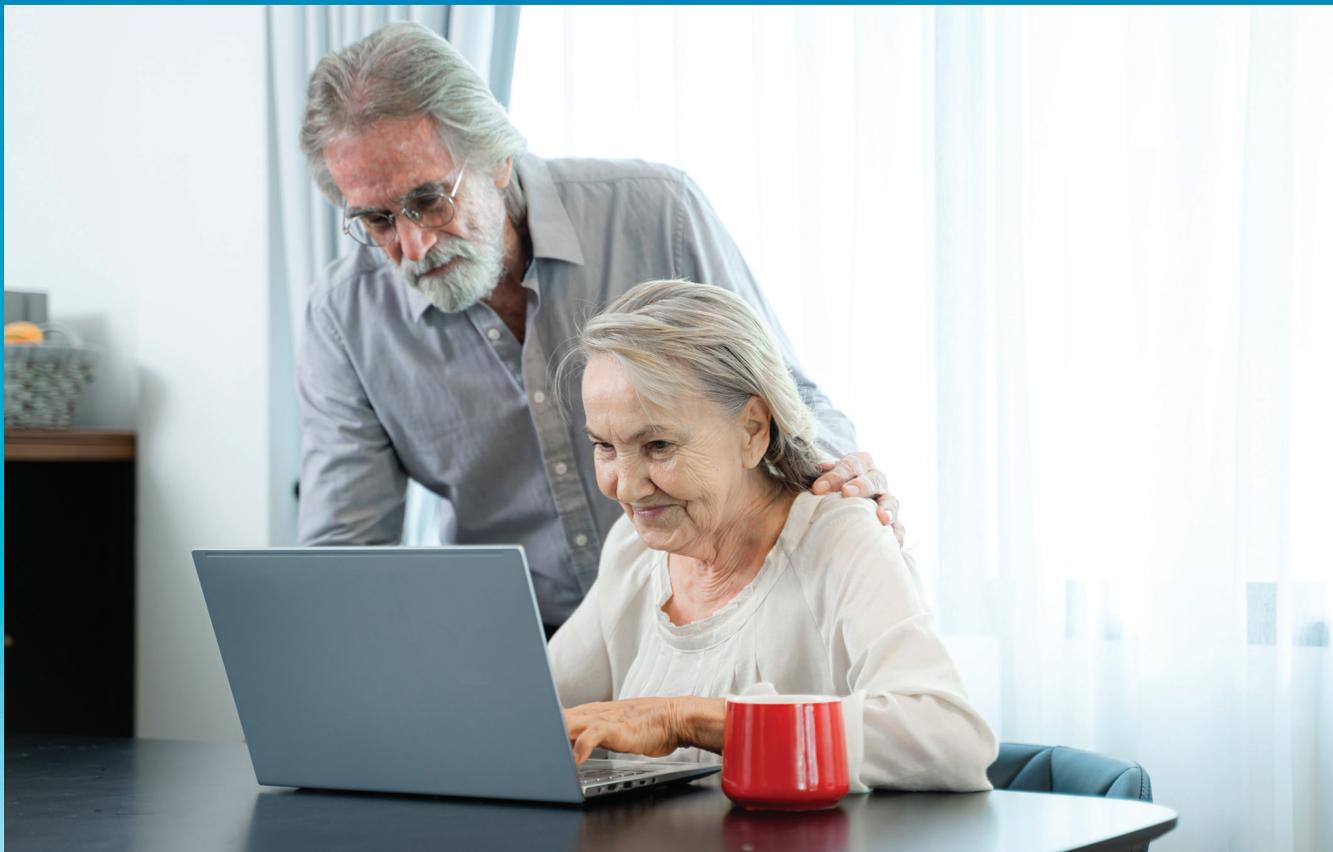
Offre une vaste gamme de brochures et de fiches d'information en ligne sur la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées (stades léger, modéré et avancé) qui renseignent sur les soins.

www.alzheimer.ca/fr/les-aides-et-le-soutien

Building GRAND-Families Inc.

Organisme sans but lucratif qui offre du soutien, de l'information et des ressources aux grands-parents de la province qui élèvent leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Courriel : info@grandfamiliesinc.ca
www.grandfamiliesinc.ca



Chapitre 6 : Sécurité personnelle et services juridiques



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Service de protection des adultes

Le Service de protection des adultes offre des renseignements confidentiels, des services et du soutien pour aider les adultes (18 ans et plus) qui ne peuvent se protéger.

www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-i-p-e/programme-protection-adultes

Vous pouvez faire une demande confidentielle d'orientation vers le Service de protection des adultes en communiquant avec votre bureau des soins à domicile :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

Service de protection de l'enfance

Les personnes de tout âge peuvent être maltraitées ou négligées. À l'Î.-P.-É., la loi exige des Insulaires qu'elles et ils appellent le Service de protection de l'enfance si elles ou ils soupçonnent qu'un enfant est victime de mauvais traitements ou de négligence.

Téléphone (durant les heures de bureau) : 1-877-341-3101

Téléphone (après les heures de bureau) : 1-800-341-6868

Information juridique communautaire

Information juridique communautaire est une association qui donne aux Insulaires de l'information claire et utile sur nos lois et notre appareil judiciaire. Elle travaille avec les groupes communautaires, les avocates et avocats, les ministères et le grand public. Des renseignements d'ordre juridique sont disponibles sur tous les sujets. Destinée aux adultes d'âge mûr, la collection « Mettre ses affaires en ordre à tout âge » couvre divers sujets d'importance : les nouvelles relations interpersonnelles, vos petits-enfants et vous, prévenir la violence, les testaments et les directives en matière de soins de santé. Les services sont gratuits.

Téléphone : 902-892-0853

Sans frais : 1-800-240-9798

www.legalinfopei.ca/?lang=fr

Information et plaintes des consommateurs

La Section des services aux consommateurs assure la protection du public par l'entremise de la réglementation d'un certain nombre de personnes, de sociétés et d'entreprises sans but lucratif et de la délivrance de permis. Le personnel reçoit les plaintes qui lui sont présentées par écrit contre des entreprises et des services locaux, et aide les consommatrices et consommateurs en faisant de la médiation pour résoudre un problème ou en les orientant vers le service ou l'organisme compétent.

Téléphone : 902-368-4550

Courriel : ccs@gov.pe.ca

Sensibilisation à la violence envers les personnes âgées

Les mauvais traitements et la négligence sont des actes ou des omissions qui entraînent des blessures chez les gens. Ils peuvent se produire une seule fois ou sur une plus longue période. Il en existe diverses formes :

- Exploitation financière – mésusage des fonds ou des biens d'une autre personne (vol, changements forcés à un testament, mauvais usage d'une procuration, fraude, etc.).
- Négligence – défaut de fournir un endroit propre et sécuritaire pour vivre, la nourriture et les vêtements adéquats, ainsi que les lunettes et les médicaments.
- Mauvais traitements physiques – coups, poussées ou rudolement causant de la douleur, de l'inconfort physique ou des blessures.
- Mauvais traitements psychologiques ou affectifs – comportements entraînant la détresse ou l'humiliation, insultes, menaces ou manipulation de l'information et des situations.
- Négligence de soi – comportement chez l'adulte qui constitue une menace à sa santé ou à sa sécurité; ce type de négligence exclut toute situation dans laquelle un adulte qui a toutes ses facultés et comprend les conséquences de ses actes décide en toute connaissance de cause de poser des gestes qui menacent sa vie et sa sécurité.

- Abus sexuels – contacts indésirables, remarques déplacées ou comportements suggestifs de toutes sortes.

Si vous souffrez de maltraitance ou si quelqu'un dans votre entourage en est victime, il existe de l'aide.

www.stopfamilyviolence.pe.ca/FR

Si vous pensez qu'une personne est en danger immédiat, appelez le 911.

Médiation pour les personnes âgées

Les médiatrices et médiateurs pour les personnes âgées sont spécialement formés pour appliquer leurs connaissances sur le vieillissement à des questions auxquelles sont confrontées les personnes âgées. Par une démarche concertée et neutre, ces spécialistes aident les gens à parvenir à des solutions qui conviennent à toutes les parties en cas de litige. En outre, elles et ils peuvent les amener à trouver d'autres solutions que les poursuites juridiques.

Téléphone : 902-626-9787
www.mediationpei.com

Préparation aux situations d'urgence

Les Insulaires peuvent toutes et tous prendre des mesures pour se préparer aux situations d'urgence. Le Bureau de la sécurité publique conseille à toute la population de suivre trois étapes, tant pour se préparer que pour réduire les répercussions personnelles et collectives.

- Connaissez les risques – Même si toutes les catastrophes peuvent avoir des conséquences semblables, vous serez mieux en mesure de vous préparer si vous connaissez les risques propres à la région (ex. : quoi faire en cas d'ouragan, d'onde de tempête ou de panne de courant).
- Préparez un plan – Tous les foyers de l'Île ont besoin d'un plan d'urgence. Ce plan vous aidera, vous et votre famille, à prendre les mesures appropriées en cas d'urgence.
- Procurez-vous une trousse d'urgence – Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures. Si vous vivez dans une région rurale, vous devrez peut-être envisager d'être autosuffisant pendant plus longtemps.

Pour recevoir le document *Votre guide de préparation aux urgences* ou le *Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers* :

Téléphone : 1-866-770-0588
www.preparez-vous.gc.ca

Services d'intervention d'urgence

Systeme de sécurité à domicile

Il existe des services d'alarmes à domicile pour alerter les personnes âgées en cas de cambriolage, de fuite de monoxyde de carbone, d'incendie, de basse température et de dégâts d'eau dans le sous-sol. Lorsque la maison est munie d'un système de sécurité, une alarme retentit automatiquement lorsque la sécurité de la maison est compromise. Les évaluations à domicile sont gratuites. Les coûts comprennent l'installation et la surveillance du système d'alarme.

ADT Security Services Canada Inc. :
1-877-627-0504

Alliance Security System : 902-892-2519

Connolly Security System : 902-892-5276

Eastern Alarms : 902-892-9098

Island Alarms : 902-629-1449

MedicAlert : 1-800-668-1507

PEI Monitoring : www.peimonitoring.ca

Pro-Tech Alarms : 902-393-0545

Security First : 902-368-3082

Stewart Security : 902-569-2191

Service de prévention de la violence familiale

Cette organisation fournit des services de soutien confidentiels et des programmes d'autonomisation pour les femmes et les enfants touchés par la violence familiale. Ces services comprennent Anderson House, un refuge d'urgence provincial pour les femmes ayant besoin d'un lieu sûr pour échapper à la violence. Une ligne d'urgence et de soutien est accessible 24 heures sur 24.

Sans frais : 1-800-240-9894
www.fvps.ca

Commission des droits de la personne

La Commission administre et fait respecter la *Human Rights Act* (loi provinciale sur les droits de la personne), qui interdit la discrimination, soit le traitement inéquitable, stéréotypé et préjudiciable d'une personne. La Commission élabore aussi des programmes d'information et d'éducation publiques sous la forme de séminaires, de publications, de réponses à des demandes de renseignements et d'un centre de ressources. Les services sont gratuits.

Téléphone : 902-368-4180

Sans frais : 1-800-237-5031

Courriel : contact@peihumanrights.ca

Services juridiques

Service de référence aux avocats

Ce service est accessible à toute personne qui a besoin d'information juridique. Il vise à vous inciter à obtenir des conseils juridiques avant que vos problèmes se compliquent et vous coûtent plus cher. On vous donnera le nom d'une avocate ou d'un avocat; vous prendrez rendez-vous pour une rencontre d'une durée maximale de 45 minutes, à un coût de 25 \$ (taxe en sus). L'avocate ou l'avocat vous dira si, de son avis, vous avez un problème juridique, ce que cela implique, le temps qu'il faudra pour le résoudre et à combien s'élèveraient les services juridiques.

Téléphone : 902-892-0853

Sans frais : 1-800-240-9798

Aide juridique

Les avocates et avocats de l'Aide juridique représentent à la cour familiale et criminelle des personnes qui, pour des raisons financières, ne pourraient se procurer des services juridiques essentiels au privé. Les services sont limités, et ce ne sont pas tous les types de cas qui sont représentés.

Charlottetown

Droit de la famille : 902-368-6656

Droit criminel : 902-368-6043

Summerside

Droit de la famille : 902-888-8066

Droit criminel : 902-888-8219

www.princeedwardisland.ca/fr/information/justice-et-securite-publique/aide-juridique

MedicAlert® Sécu-Retour®

La Société Alzheimer s'est associée à la Fondation canadienne MedicAlert pour offrir MedicAlert® Sécu-Retour®, un programme national visant à retrouver les personnes atteintes de démence qui se sont égarées pour les ramener à la maison en toute sécurité. Des renseignements personnels et le numéro de la ligne d'urgence sont gravés sur le bracelet MedicAlert, porté en tout temps par la personne atteinte de démence. Ainsi, si elle est portée disparue, la police peut rapidement l'identifier en appelant la ligne d'urgence accessible en tout temps. Les spécialistes de la ligne d'urgence avisent immédiatement les personnes aidantes de la situation et leur indiquent où se trouve leur proche.

Téléphone : 902-628-2257

Sans frais : 1-866-628-2257

Courriel : society@alzpei.ca

www.alzheimer.ca/fr

Procuration

La procuration (ou le mandat) est un document juridique par lequel vous autorisez une autre personne à s'occuper de vos affaires financières si vous ne pouvez le faire vous-même ou souhaitez simplement que quelqu'un d'autre le fasse. Le document, qui est habituellement rédigé avec l'aide d'une avocate ou d'un avocat, autorise la personne nommée à gérer vos affaires financières et juridiques, mais ne lui donne pas le pouvoir de prendre des décisions sur les soins de santé dont vous pourriez avoir besoin.

Vous pouvez nommer, comme fondé de procuration, votre conjointe ou conjoint, votre partenaire, une amie ou un ami ou un membre de votre famille. La personne choisie doit être âgée d'au moins 18 ans, être saine d'esprit et accepter d'assumer une telle responsabilité, en toute connaissance de cause.

Information juridique communautaire a publié une brochure qui donne de l'information sur la procuration, *Mettre ses affaires en ordre à tout âge – Les mandats*. Communiquez avec l'organisme pour vous la procurer ou consultez-la en ligne. Une trousse de procuration à préparer soi-même est aussi accessible.

Téléphone : 902-892-0853

Sans frais : 1-800-240-9798

www.legalinfopei.ca/?lang=fr

Programme de tutelle publique

La tutrice publique ou le tuteur public est une personne nommée par le gouvernement provincial pour aider les personnes qui ont été déclarées inaptes à s'occuper de leurs affaires personnelles. La tutelle légale est recommandée lorsqu'une personne n'a pas de famille ni d'amis de confiance qui accepteraient ou seraient capables de s'occuper d'elle.

Toutes les ordonnances de tutelle émises par la cour relèvent du programme de tutelle publique.

Téléphone : 902-368-6281
www.princeedwardisland.ca/fr/information/justice-et-securite-publique/public-trustee-public-and-official-guardian

Curateur public

La curatrice publique ou le curateur public est une personne nommée par le gouvernement provincial pour aider les personnes qui ne sont pas capables de gérer leurs propres affaires financières. Celle-ci entre en fonction lorsque vous n'avez personne de confiance dans votre famille ou votre entourage qui pourrait s'occuper de vos affaires financières pour vous, et qu'aucune procuration n'a été signée.

Téléphone : 902-368-6281
www.princeedwardisland.ca/fr/information/justice-et-securite-publique/public-trustee-public-and-official-guardian

Services aux victimes

Ces services soutiennent les victimes de crimes durant les procédures judiciaires. En cas de décès ou d'invalidité de la victime à la suite d'un crime, les membres de la famille pourraient bénéficier des services à leur disposition. L'aide est offerte aux gens qui ont le sentiment d'avoir été victimes d'un crime même si aucune plainte n'a été déposée à la police ou qu'aucune accusation n'a été portée. Ces services sont confidentiels et gratuits.

Téléphone (comtés de Queens et de Kings) : 902-368-4582

Téléphone (comté de Prince) : 902-888-8218
www.princeedwardisland.ca/fr/information/justice-et-securite-publique/victim-services





Chapitre 7 : Transports et déplacements



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

Cours de conduite « 55 ans au volant »

« 55 ans au volant » est un cours de recyclage de conduite conçu pour vous aider à maintenir votre autonomie et à conserver votre permis de conduire. Avec le vieillissement viennent des changements dans la vision, l'ouïe, la flexibilité et le temps de réaction. Ce cours vous enseigne à adapter votre technique pour pallier les changements physiques. D'une durée de six heures, le cours est dispensé dans une salle de classe et comprend une présentation, des cahiers d'exercices et des discussions de groupe animées par une instructrice ou un instructeur.

Le cours est offert en anglais et en français à divers endroits de l'Île. Les droits de 10 \$ par personne couvrent le prix du manuel et des rafraîchissements.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, téléphonez à la PEI Senior Citizens' Federation :

Téléphone : 902-368-9008

Sans frais : 1-877-368-9008

Courriel : peiscf@pei.aibn.com

www.peiscf.com

Permis de stationnement pour personnes en situation de handicap

Le programme des permis de stationnement désignés relève de ResourceAbilities. Ces permis autorisent leurs titulaires à se stationner dans des places de stationnement désignées. Ils sont accordés aux personnes pour qui il serait très difficile ou dangereux, pour leur santé ou leur sécurité, de marcher plus de 75 mètres. Pour faire une demande de permis, vous devez produire une attestation écrite de votre médecin et remplir un formulaire de demande. Certains frais sont exigés. Le permis est valable pour une année civile. Des permis temporaires sont également offerts.

www.resourceabilities.ca

Charlottetown

Courriel : shelley@resourceabilities.ca

Téléphone : 902-892-9149

Montague

Courriel : teresa@resourceabilities.ca

Téléphone : 902-838-5878

Summerside

Courriel : chanel@resourceabilities.ca

Téléphone : 902-436-9259

Services d'ambulance

911

Un système d'intervention d'urgence 911 est en place à l'échelle de la province. Les appels sont acheminés au fournisseur du service d'urgence compétent, à savoir la police, les pompiers ou l'ambulance.

Ambulance aérienne

Ce service sert au transport d'urgence d'une personne malade qui a besoin immédiatement de soins intensifs ou spécialisés hors de la province. La décision d'utiliser ce service est prise par les médecins, en consultation avec les médecins surveillants des hôpitaux spécialisés hors province.

Les résidentes et résidents de l'Î.-P.-É. sont exemptés des frais pour ce service, mais les non-résidentes et non-résidents doivent payer le plein montant.

www.healthpei.ca/ServicesAmbulanciers

Téléphone : 902-368-6705

Courriel : emergency@gov.pe.ca

Ambulance terrestre

Dans la province, les services urgents et non urgents d'ambulance terrestre sont fournis par Island EMS. Les services urgents (situations médicales qui nécessiteraient normalement un appel au 911) sont gratuits pour les personnes de 65 ans et plus. Pour les services d'ambulance non urgents, des frais fixes de 150 \$ sont facturés, en plus de frais quotidiens d'au plus 150 \$ par patiente ou patient si plusieurs déplacements sont requis dans une période de 24 heures. Dans certains cas, les frais de transfert interhospitalier dans une période de 24 heures sont payés par l'hôpital.

www.healthpei.ca/ServicesAmbulanciers

Téléphone : 902-368-6705

Courriel : emergency@gov.pe.ca

Vols d'espoir

Cet organisme national de bienfaisance offre des vols gratuits ainsi que des laissez-passer pour le pont de la Confédération et le traversier Northumberland aux Insulaires admissibles (titulaires d'une carte-santé de l'Î.-P.-É. valide) qui doivent quitter la province pour obtenir des services médicaux. Vols d'espoir étudie toutes les demandes, prenant en compte divers facteurs, dont les dépenses, ainsi que la taille et le revenu du ménage.

Sans frais : 1-877-346-4673

www.hopeair.ca/fr

Island EMS (services non urgents)

Island EMS offre des services d'ambulance partout dans la province et dans la région de l'Atlantique pour le transport de malades ne nécessitant pas de soins d'urgence. Les frais provinciaux imposés pour le transport non urgent sont de 150 \$ pour un aller simple à l'Î.-P.-É.

Si une personne prend elle-même les dispositions pour le transport, mais que ce dernier n'est pas considéré essentiel sur le plan médical, elle devra assumer les frais.

Téléphone : 902-368-6516

Autobus, trains et navettes

East Connection Shuttle : 902-892-6760

Greyhound Canada : 1-800-661-8747

**Maritime Bus : 1-800-575-1807 ou
902-892-6760**

Montague Rotary Bus : 902-838-2412

Trajets Î.-P.-É. : www.trajetsipe.ca

VIA Rail Canada : 1-888-842-7245

Guide du conducteur

Le *Guide du conducteur* de l'Î.-P.-É. est accessible en ligne en français, en anglais, en arabe et en mandarin. Il est aussi possible de se procurer la version papier (en français et en anglais) dans un centre Accès Î.-P.-É. au coût de 20 \$ (TVH en sus).

www.princeedwardisland.ca/fr/publication/guide-du-conducteur

Service de traversier

Du 1^{er} mai au 20 décembre, il y a un service de traversier entre Wood Islands (Î.-P.-É.) et Caribou (Nouvelle-Écosse). Le trajet prend 75 minutes. Renseignements sur les tarifs et les horaires :

Téléphone : 1-877-762-7245

www.ferries.ca

Protection médicale lors de voyages

Couverture pour les services médicaux ailleurs au Canada

Santé Î.-P.-É. couvre le coût des services médicaux

internes ou externes à l'extérieur de la province en cas d'urgence ou de maladie subite. À moins d'une extrême urgence ou d'une maladie subite, l'approbation écrite de Santé Î.-P.-É. est requise pour obtenir ces services.

Les résidentes et résidents peuvent faire une demande d'approbation préalable pour obtenir des services médicaux hors de la province auprès de leur médecin. Chaque approbation est valide pour une période de 12 mois, pourvu que l'aiguillage fasse référence au même diagnostic et au même médecin.

Les demandes d'approbation sont accordées dans les circonstances suivantes :

- Le service médical ou hospitalier est couvert à l'Île, mais n'est pas disponible dans la province;
- Il n'existe qu'une seule ou qu'un seul spécialiste dans la spécialité voulue;
- En raison de circonstances particulières, le service peut être offert dans une autre province ou dans un autre territoire.

Couverture pour les services médicaux à l'étranger

Santé Î.-P.-É. peut verser un paiement aux Insulaires admissibles pour l'obtention de services médicaux internes ou externes à l'étranger, en cas d'extrême urgence ou de maladie subite pendant un déplacement à l'étranger.

Si vous allez à l'étranger, il est conseillé de souscrire une assurance médicale privée pour la durée de votre séjour.

Si c'est une ou un médecin de l'Île qui vous aiguille vers un hôpital à l'étranger pour un service de santé non offert au Canada, et que vous avez obtenu une autorisation écrite préalable de Santé Î.-P.-É., veuillez téléphoner à Santé Î.-P.-É. avant de sortir du pays pour obtenir le service médical.

Téléphone : 902-368-6516

Programme de liaison pour les services hors province

Si vous devez obtenir des traitements à l'extérieur de la province, ce programme vous attribue une personne-ressource à contacter concernant vos soins. Ce programme fait la liaison avec des professionnelles et professionnels et fournit de l'aide pour la planification du congé.

Sans frais (Halifax) : 1-866-232-3042

Sans frais (Moncton) : 1-855-860-2246

Programme de soutien pour les déplacements hors province

Ce programme offre une aide pour les déplacements (Maritime Bus ou Vols d'espoir) aux Insulaires admissibles ayant besoin de se rendre au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse pour un rendez-vous médical. Elles et ils pourraient se voir rembourser 50 % ou 100 % de leur billet, selon leur revenu.

Téléphone : 902-368-5918

www.healthpei.ca/

DeplacementsHorsProvince

Passeports

Les centres de Service Canada (Charlottetown, Montague, O'Leary, Souris et Summerside) peuvent recevoir les demandes de passeport générales, vérifier si votre demande est complète, percevoir les frais et récupérer les documents d'appui afin d'envoyer la demande au programme de passeport aux fins de traitement.

www.ircc.canada.ca

Transports privés

Donna's Transport Ltd.

Ce service fait la navette entre Charlottetown et Summerside pour conduire les personnes âgées et les personnes handicapées mentalement ou physiquement à leurs rendez-vous médicaux.

Téléphone : 902-436-3394

Montague Rotary Bus Service

L'autobus conduit les personnes âgées à l'église, à leurs rendez-vous médicaux et au magasin. Il faut téléphoner pour réserver.

Téléphone : 902-838-2412

Pat and the Elephant

Ce service offre du transport spécialisé n'importe où dans la province et sur le continent. Le service est offert aux personnes à mobilité réduite (troubles de la vue, handicap physique, etc.). Un service de civière est offert pour les situations non urgentes. Pour une course à l'extérieur de Charlottetown et de la province, il faut prendre des arrangements à l'avance.

Téléphone : 902-894-3339

Courriel : pat.e@pei.sympatico.ca

www.patandtheelephant.org

Transportation West Inc.

Ce service dessert la région de Prince-Ouest et est offert aux personnes âgées. Tous les autobus sont adaptés aux fauteuils roulants.

Téléphone : 902-853-6010

Transport en commun

T3 Transit (rural et urbain)

Service d'autobus desservant les centres urbains (Cornwall, Charlottetown, Stratford et Summerside) et les secteurs ruraux (Georgetown, Montague, Souris, St. Peter's, Summerside, Borden, O'Leary, Alberton, Tignish et Charlottetown).

Renseignements sur les trajets, horaires et tarifs :

Téléphone : 902-566-9962

Courriel : bookings@islandtransitpei.ca

www.t3transit.ca

Cliniques de voyage

Murphy's Travel Health Clinic

Cette clinique de Charlottetown offre des consultations complètes pour planifier les vaccins de voyage.

Téléphone : 902-894-8553, poste 3

PEI Travel Clinic

Cette clinique de Charlottetown permet aux voyageuses et voyageurs d'obtenir de l'information, des vaccins et d'autres prescriptions.

éléphone : 902-629-8846

Annexe : Conseils

Comment trouver les services gouvernementaux

Accès Î.-P.-É.

Les centres Accès Î.-P.-É., répartis partout à l'Île, sont l'endroit idéal où obtenir de l'information sur les programmes et services gouvernementaux. Vous pouvez y payer vos impôts fonciers, vous y procurer votre permis de conduire ou y faire une demande d'analyse d'eau de votre puits. Les centres sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h durant l'hiver, et de 8 h à 16 h durant l'été.

Coordonnées :

Alberton : 902-853-8622

accesspeialberton@gov.pe.ca

Charlottetown : 902-368-5200

accesspeicharlottetown@gov.pe.ca

Montague : 902-838-0600

accesspeimontague@gov.pe.ca

O'Leary : 902-859-8800

accesspeioleary@gov.pe.ca

Souris : 902-687-7000

accesspeisouris@gov.pe.ca

Summerside : 902-888-8000

accesspeisummerside@gov.pe.ca

Tignish : 902-882-7351

accesspeitignish@gov.pe.ca

Wellington : 902-854-7250

accesspeiwellington@gov.pe.ca

Service de renseignements de l'Île

Ce service offre des renseignements par téléphone en français et en anglais sur les programmes et services offerts par le gouvernement provincial.

Téléphone : 902-368-4000

Sans frais : 1-800-236-5196

211 Î.-P.-É.

Service d'information et d'aiguillage qui aide les Insulaires à accéder rapidement et facilement aux services communautaires, sociaux et gouvernementaux offerts à l'Î.-P.-É. Confidentiel, gratuit et offert dans plus d'une centaine de langues, le service aide à répondre aux besoins de façon quotidienne et en

temps de crise, 24 heures sur 24, chaque jour de l'année.

Téléphone : 211

www.pe.211.ca

Intervenante-pivot auprès des aînés

Cette intervenante a pour rôle d'améliorer l'accès à l'information et l'expérience connexe des personnes qui approchent de la retraite ainsi que de leur famille et des personnes qui prennent soin d'elles. Elle offre divers services :

- Aide pour obtenir de l'information sur les programmes et services;
- Aiguillage vers les personnes-ressources des programmes et services appropriés;
- Aide pour remplir des demandes dans le cadre de programmes et de services;
- Aide pour transmettre les préoccupations des personnes âgées au bon endroit;
- Sensibilisation aux programmes et services à l'intention des personnes âgées.

www.PrinceEdwardIsland.ca/fr/

IntervenantePivotAines

Intervenante-pivot auprès des aînés – est

Sans frais : 1-866-770-0588

Téléphone : 902-213-5820

Courriel : seniors@gov.pe.ca

Intervenante-pivot auprès des aînés – ouest

Sans frais : 1-800-370-5986

Téléphone : 902-303-0450

Courriel : seniors@gov.pe.ca

Service Canada

Vous pouvez obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement fédéral auprès de Service Canada. Les services sont offerts en anglais et français, entre 8 h et 17 h.

Sans frais : 1-800-O Canada (622-6232)

www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/service-canada.html

Quand avoir recours aux services d'urgence et aux services non urgents

Salle d'urgence

L'hôpital Queen Elizabeth a élaboré les lignes directrices suivantes pour vous aider à décider si vous devez vous présenter au service d'urgence ou à une clinique sans rendez-vous.

Dans la majorité des cas, votre médecin de famille est la meilleure personne à consulter. Dans le cas de problèmes médicaux qui ne peuvent pas attendre au lendemain, mais qui ne mettent pas votre vie en danger, vous pouvez vous rendre dans une clinique sans rendez-vous. Cette solution est idéale si vous avez besoin de soins non urgents et que votre médecin est en vacances ou que vous n'avez pas de médecin de famille.

Rendez-vous au service d'urgence le plus près lorsque vous ressentez les symptômes suivants :

- un malaise ou un serrement à la poitrine;
- une difficulté inhabituelle à respirer;
- des douleurs abdominales intenses;
- des maux de tête ou des étourdissements qui persistent;
- une blessure qui pourrait nécessiter des points de suture ou une possible fracture;
- un sentiment d'impuissance, de désespoir et de n'avoir personne en raison d'une situation de crise majeure.

Appeler le 911 ou le 811?

Composez le 811 en cas de situation non urgente, si vous avez des préoccupations en matière de santé ou si vous avez besoin de renseignements en matière de santé.

Composez le 911 (services d'ambulance, d'incendie ou de police) si vous êtes en situation d'urgence et avez immédiatement besoin d'aide :

- Service d'ambulance pour les victimes de graves accidents ou de maladie qui ont besoin de soins médicaux ou de transport;
- Service d'incendie pour signaler un incendie chez vous ou ailleurs.

Situations non urgentes

Alberton (GRC) : 902-853-9300

Charlottetown (police municipale) : 902-629-4172

Charlottetown (GRC) : 902-368-9300

Kensington (police) : 902-836-4499

Montague (GRC) : 902-838-9300

Stratford (GRC) : 902-367-9300

Souris (GRC) : 902-687-9300

Summerside (police municipale) : 902-432-1201

Summerside (GRC) : 902-436-9300

Index

Symboles

211 6, 8, 58

811 28, 59

911 5, 36, 47, 51, 55, 59

A

Accès Î.-P.-É. 13, 56, 58

Accessibilité 24, 41

Activités 15

Aide financière 45

Alerte médicale 33

Alzheimer 29, 30, 33, 35, 47, 48, 52

Ambulance 55

Anciens combattants 25, 26

Armée du Salut 35, 40, 42

Assurance 21, 23, 24, 32, 33, 35, 45, 48, 56

Asthme 28

Autobus 56

Avocats 50, 52

B

Bénévolat 19

C

Cancer 21, 29, 47

Carte-santé 32

Centres d'action ruraux 26

Chauffage domiciliaire 42

Cliniques 31, 37, 57

Clubs 14

Clubs francophones 14

Collège Holland 18

Crédit 18, 21, 23, 25, 35, 40, 45

Croix-Rouge 14, 30, 33

Curateur public 53

D

Décès 17, 23, 48, 53

Diabète 21, 31

Domicile 17, 21, 22, 25, 28, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 47, 50, 51

E

Éducation 17

Efficacité énergétique 42

ElderDog 17

Emploi 13, 22, 24, 45, 58

F

Fin de vie 47

Formation 18

Friendly Visitor Program 14

G

Généalogie 17

Gériatrie 10, 32

Go!PEI 15

Gouverneure générale 12

H

Handicap 17, 19, 24, 36, 55, 57

Hiver 13, 15, 16, 18, 42, 58

Hospice PEI 10, 30, 47

I

Immigrants 13

Impôt 23, 24, 25, 35, 41, 45, 48

Info-santé 33

Island Trails 13

L

Légion 16, 26, 35

Locataires 41

Logements subventionnés 41

M

Meals on Wheels 34

Médiation 51

MedicAlert 51, 52

Médicaments 10, 21, 25, 32, 35, 37, 44, 50

Messages de félicitations 12

Mi'kmaq 34

N

Native Council 14

Nouveaux arrivants 13, 14

O

Oncologie 29

P

Parcs 13

Parkinson 30, 47

Passeports 57

Pat and the Elephant 57

Pêche 12

Pension 23, 24, 26

Permis de conduire 55, 58

Personnes handicapées 25, 35, 57

Pharmacie Plus 35
Plaintes des consommateurs 50
Premier ministre de
l'Île-du-Prince-Édouard 12
Premier ministre du Canada 12
Prêt d'équipement 33
Prévention de la violence 51
Prix des aînés et aînées de
l'année 12
Proches aidantes et aidants 9,
44, 45, 46, 47, 48

R

Réfugiés 13
Rénovation 41

S

Santé mentale 5, 10, 25, 30, 31,
34, 36
Sentier de la Confédération 13
Sentiers et parcs 13
Service Canada 22, 23, 45, 48,
57, 58
Services hospitaliers 33
Services juridiques 52
Snowbirds 17
Soins communautaires 36, 39
Soins de longue durée 32, 33,
35, 39, 46
Soins dentaires 22, 25, 35
Soins palliatifs 47, 48
Soutien à domicile 39, 40, 46, 47

T

Technologie 18
Testament 45, 50
Toxicomanie 5, 28, 34
Trappage 12
Tutelle publique 53

U

Université de l'Île-du-Prince-
Édouard 15, 16, 18

V

Vaccination 37
Voyage 57

PrinceEdwardIsland.ca/fr/sujet/aines

Imprimé en avril 2024
Also available in English



Secrétariat
aux aînés
— de l'Île-du-Prince-Édouard —